



Bulletin Officiel

N° 4090 Vendredi 20 Avril 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE	
AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM	2
AVIS DES SOCIETES	
OFFRE A PRIX FERME – OPF – PLACEMENT GARANTI	2-9
PUBLICATION DES CLAUSES D'UN PACTE AMS	10-12
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS	
ATTIJARI BANK	13-14
SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE « TUNIS RE »	15-16
ARAB TUNISIAN LEASE	17
BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS –BTE	18-19
HexaByte	20
SOCIETE MAGASIN GENERAL	21
SOCIETE : COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES ASTREE	22-23
SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT - STEQ -	24
SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR -	25
COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	26
SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE – SOMOCER	27
SOCIETE ASSURANCES SALIM	28
SOCIETE ADWYA	29
TUNINVEST SICAR	30-32
BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE BIAT	33-36
ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD	37
POULINA GROUPE HOLDING - PGH -	38-41
SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS - SOTETEL-	42
EL WIFACK LEASING	43
COMMUNIQUE DE PRESSE	
SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS	44
- SO.T.E.TEL-	
EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE	
ATL 2012-1	45-47
PAIEMENTS DE DIVIDENDES	
SICAV TRESOR	48
SICAV PROSPERITY	48
SICAV OPPORTUNITY	49
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	49
FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS	50
ASSEMBLEE GENERALE	
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	50
COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE-	51
ASSURANCES BIAT	51
COURBE DES TAUX	52
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	53-54
ANNEXE I	
ETATS FINANCIERS ANNUELS ARRETES AU 31 – 12 – 2011	
SICAV ENTREPRISE	
TUNISIE SICAV	
SICAV PLUS	

COMMUNIQUE

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 12 avril 2012, d'agréer le fonds suivant :

IKDAM II
Fonds d'amorçage
régis par La loi n° 2005-58 du 18 juillet 2005 relative aux fonds d'amorçage
et le Code des Organismes de Placement Collectif
promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001
Siège Social : Immeuble ICC Centre Urbain Nord Etage 2 Bureau 6 Tunis

IKDAM GESTION et la BFPME ont obtenu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 12 avril 2012, pour la création d'un Fonds d'amorçage, dénommé «IKDAM II» d'un montant de 1 000 000 dinars divisé en 1 000 parts de 1 000 dinars chacune.

AGREMENT DE RESPONSABLE DU CONTROLE DE LA CONFORMITE ET DU CONTROLE INTERNE

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 12 avril 2012, d'agréer la nomination de Monsieur Nader KHALFALLAH en tant que responsable du contrôle de la conformité et du contrôle interne au sein de IKDAM GESTION.

AGREMENT DU DEUXIEME DIRIGEANT D'UNE SOCIETE DE GESTION

Le Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 12 avril 2012, d'agréer la nomination de Monsieur Riadh ABIDA en tant que deuxième personne qui dirige et détermine l'orientation de la société IKDAM GESTION.

2012 - AC - 27

AVIS DES SOCIETES

OFFRE A PRIX FERME – OPF –

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2011 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2012. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs. Ce visa a été accordé en vue de l'introduction de la société au marché alternatif de cote de la Bourse. Ce marché permet aux sociétés de lever des fonds stables dans le but de se restructurer et de financer leur croissance. Il est essentiellement destiné aux investisseurs ayant un horizon de placement de moyen et long terme.

**OFFRE A PRIX FERME –OPF–
PLACEMENT GARANTI
ET ADMISSION AU MARCHÉ ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE
DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ «AMS»**

Le Conseil du Marché Financier a accordé son visa au prospectus d'Offre à Prix Ferme (OPF), de Placement Garanti et d'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse des actions de la société les Ateliers Mécaniques du Sahel «AMS».

Dans le cadre du prospectus, la société «AMS» a pris les engagements suivants :

- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur;
- Réserver au moins un siège au Conseil d'Administration au profit des représentants détenteurs des actions acquises dans le cadre l'Offre à Prix Ferme. Ces représentants seront désignés par les détenteurs d'actions de la société «AMS» acquises dans le cadre de l'OPF au cours d'une séance où les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter et proposés à l'Assemblée Générale Ordinaire qui entérinera cette désignation ;
- Réunir ses prochaines Assemblées Générales à Tunis ;
- Créer un comité permanent d'audit conformément à l'article 256 bis du Code des Sociétés Commerciales ;
- Mettre en place une structure d'audit interne ;
- Etablir un manuel des procédures ;
- Se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes de valeurs mobilières ;
- Conformer ses rapports annuels sur la gestion au modèle prévu à l'annexe 12 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne ;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau de son rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

- Suite -

En outre, la société « AMS » est appelée à :

- ▶ Se conformer aux dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales et à établir des états financiers annuels consolidés et un rapport de gestion relatif au groupe des sociétés ;
- ▶ Se conformer aux dispositions de l'article 388 du Code des Sociétés Commerciales et à convoquer une AGE le jour de la tenue de son AGO qui devrait statuer sur les états financiers relatifs à l'exercice 2011. Cette AGE aura pour objet de décider une deuxième augmentation de capital en numéraire d'un montant au moins égal aux pertes non couvertes par la première augmentation du capital objet de la note d'opération visée par le CMF sous le n°12-778 en date du 16/04/2012. De plus, la société s'engage à réaliser la deuxième augmentation de capital dans un délai maximum de six (6) mois à partir de la date de ladite AGE.

Par ailleurs, les actionnaires de référence* de la société « AMS » se sont engagés à :

- ▶ Ne pas céder plus de 5% de leurs participations respectifs au capital de la société dans le public, sauf autorisation spéciale du Conseil du Marché Financier, et ce pendant deux (2) ans à compter de la date d'introduction ;
- ▶ Ne pas développer une activité locale concurrente à celle de la société.

ADMISSION DES ACTIONS DE LA SOCIETE «AMS» AU MARCHÉ ALTERNATIF DE LA COTE DE LA BOURSE :

La Bourse a donné, en date du 26/01/2012, son accord de principe quant à l'admission des actions de la société «AMS» au marché alternatif de la cote de la Bourse.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la société «AMS» se fera au marché alternatif de la cote de la Bourse au cours de 10 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

Autorisation d'augmentation du capital :

Sur proposition du Conseil d'Administration du 28/09/2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «AMS» , tenue le 25/10/2011, a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché alternatif de la cote de la Bourse et a décidé dans sa première résolution d'augmenter le capital social d'un montant de 5 000 000 dinars pour le porter de 12 308 400 dinars à 17 308 400 dinars et ce, par l'émission de 1 000 000 d'actions nouvelles à souscrire en numéraire lors de l'introduction de la société sur le marché alternatif de la cote de la Bourse de Tunis . L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de déléguer au Conseil d'Administration de la société, le pouvoir de fixer le prix d'émission des nouvelles actions à émettre et ce, dans la fourchette comprise entre 9,5 dinars et 13 dinars, l'action.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 25/10/2011, le Conseil d'Administration de la société « AMS » réuni en date du 18/01/2012 (deuxième résolution) a fixé le prix d'émission des actions nouvelles à 10 dinars l'action soit, 5 dinars de nominal et 5 dinars de prime d'émission, à libérer intégralement à la souscription.

Le Conseil d'Administration a également fixé la date de jouissance des actions nouvelles au 1^{er} janvier de l'année de l'introduction de la société sur le marché alternatif de la cote de la Bourse de Tunis, soit le 1^{er} janvier 2012.

* Société Economic Auto ; Société AURES GROS ; Société AURES ; Société ETS Mohamed LOUKIL et CIE ; Société MIG ; Société LOUKIL COMMUNICATION TUNISIE ; Société MED EQUIPEMENT ; Société CARTHAGE IMMOBILIERE ; Société MEDCOM ; Mr Bassem LOUKIL et Mr Walid LOUKIL

- Suite -

Droit préférentiel de souscription :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «AMS», réunie le 25/10/2011, a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation du capital projetée à de nouveaux souscripteurs. En conséquence de cette décision, les anciens actionnaires ont renoncé à leurs droits préférentiels de souscription dans l'augmentation de capital au profit de nouveaux souscripteurs. Cette renonciation s'est traduite par la suppression de ces droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Il convient de signaler à ce niveau que du fait de l'absence d'indication du prix d'émission de l'opération d'augmentation de capital au niveau des rapports respectifs du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes soumis pour approbation à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/10/2011, d'une part, de la délégation par ladite AGE au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer le prix d'émission, d'autre part, et vue l'importance que revêt cette information pour les actionnaires dans la mesure où il y aurait suppression de leur droit préférentiel de souscription, le Conseil d'Administration et le commissaire aux comptes, une fois le prix d'émission fixé, ont établi des rapports complémentaires décrivant les conditions définitives de l'opération et son impact sur la structure du capital de la société, lesquels rapports ont été mis à la disposition des actionnaires.

Cadre de l'offre :

L'introduction de la société «AMS» au marché alternatif de la cote de la Bourse se fera par la mise sur le marché dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique de 1 000 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 dinars chacune représentant 28,89% du capital après la réalisation de ladite augmentation.

L'émission se fera par le moyen de :

Une **Offre à Prix Ferme** de 600 000 actions représentant 60% du total des actions à émettre en numéraire, centralisée auprès de la Bourse Des Valeurs Mobilières de Tunis ;

Un **Placement Garanti** (conformément aux dispositions de l'article 56 nouveau du Règlement Général de la Bourse) auprès d'institutionnels de 400 000 actions représentant 40% du total des actions à émettre en numéraire, centralisé auprès de MAC SA, intermédiaire en Bourse.

Le Placement Garanti sera réalisé aux mêmes conditions de prix que l'Offre à Prix Ferme.

Les souscripteurs à ce placement s'engagent à ne pas céder leurs titres en Bourse pendant une période d'une année à partir de la date de la première cotation en Bourse.

1- Présentation de la société :

Dénomination : Société « les Ateliers Mécaniques du Sahel - AMS »

Siège social : Boulevard Ibn Khaldoun 4018, Sousse

Forme juridique : Société Anonyme

Date de constitution : 1962

Capital social : 12.308.400 DT réparti en 2.461.680 actions de nominal 5 DT entièrement libérées.

Objet social :

La Société a pour objet principal :

- La fabrication et la commercialisation d'article de ménage et de tous les produits de Robinetterie et de Quincaillerie ainsi que tous sous-produits et dérivés.
- La fabrication et la commercialisation de tous articles et tous produits en porcelaine ou en verre.

- Suite -

- Toutes opérations mobilières et immobilières qui s'y rattachent. Généralement toutes opérations industrielles, commerciales, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social de la Société.

2- Période de validité de l'offre :

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du **30/04/2012** au **11/05/2012 inclus**.

La réception des demandes de souscription dans le cadre du Placement Garanti se fera à partir du **30/04/2012**, étant entendu qu'à l'égard des investisseurs de ce placement, le Placement Garanti pourrait être clos par anticipation sans préavis, et dans tous les cas au plus tard le **11/05/2012 inclus**.

3- Date de jouissance des actions :

Les actions nouvelles émises porteront jouissance à partir du **1^{er} janvier 2012**.

4- Modalités de paiement du prix :

Pour la présente Offre, le prix de l'action de la société «AMS», tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à 10 dinars.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la société «AMS» dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au donneur d'ordre dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

5- Établissements domiciliaires :

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société «AMS» exprimées dans le cadre de cette Offre à Prix Ferme.

L'intermédiaire en Bourse MAC SA est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société «AMS» exprimées dans le cadre du Placement Garanti.

Le jour de dénouement de l'offre, la STICODEVAM créditera le compte indisponible n° 14 032 032 300 700 429 692 ouvert auprès de la Banque de l'Habitat, agence Hédi NOUIRA, par la somme relative à l'augmentation du capital.

6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres :

6-1/ Offre à Prix Ferme :

Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, 600 000 d'actions la société «AMS» à émettre en numéraire seront offertes et réparties en quatre catégories :

Catégorie A : 16,67% des actions offertes, soit 100 000 actions seront réservées aux anciens actionnaires (autres que le Groupe LOUKIL et les SICAR partenaires) sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 17 308 actions et sous la condition que la participation totale de ces actionnaires après augmentation (actions anciennes et actions nouvelles) soit au plus égale à 0,5% du capital (17 308 actions) pour les non institutionnels et 5% du capital (173 084 actions) pour les institutionnels.

Catégorie B : 8,33% des actions offertes, soit 50 000 actions seront réservées au personnel du groupe LOUKIL, sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 17 308 actions. La souscription à cette catégorie sera centralisée chez l'intermédiaire en bourse MAC SA.

Catégorie C : 50% des actions offertes, soit 300 000 actions seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes et/ou étrangères, autres que les OPCVM, sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 17 308 actions pour les non institutionnels et 173 084 actions pour les institutionnels.

- Suite -

Catégorie D : 25% des actions offertes, soit 150 000 actions seront réservées aux OPCVM tunisiens sollicitant au minimum 50 actions et au maximum 150 000 actions.

Les OPCVM souscripteurs parmi cette catégorie doivent respecter les dispositions légales notamment celles régissant les ratios prudentiels tels que définis au niveau de l'article 29 de la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du Code des Organismes de Placement Collectif et fixant un maximum de 10% de l'actif net en titres de créance ou de capital émis ou garantis par un même émetteur.

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend :

Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom, la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale,

Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que la nature et le numéro de la pièce d'identité nationale du père ou de la mère ou du tuteur légal,

Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce,

Pour les OPCVM : La dénomination, les références de l'agrément et l'identité du gestionnaire,

Pour les institutionnels autres qu'OPCVM : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF, et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.

Pour les étrangers : le nom, le prénom ou la dénomination sociale, la nature et les références des documents présentés.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à cinquante (50) actions ni supérieur à 0,5% du capital social après augmentation, soit 17 308 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social soit 173 048 actions pour les institutionnels.

En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale fixée par catégorie.

En outre, les demandes de souscription pour les OPCVM ne doivent pas porter sur plus de 10% des actifs nets, ayant servi pour le calcul de la dernière valeur liquidative publiée, précédant la date de souscription. Tout non respect de cette condition entraîne la nullité de la demande de souscription.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande de souscription qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de :

Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration, spécifique à la présente opération, dûment signé et légalisé.

Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

- Suite -

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps, sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Le mode de satisfaction des demandes de souscription:

Pour la catégorie A : les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé par le rapport Quantité Offerte/ Quantité demandée et retenue et sur la base de la liste des actionnaires de la société «AMS» arrêtée à la date d'octroi du visa par le CMF, soit le 16/04/2012. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part de chaque non-institutionnel et institutionnel ne dépasse respectivement 0,5% et 5% du capital à l'issue de l'opération

Pour les catégories B et C : les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

Pour la catégorie D : les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation, déterminé par le rapport quantité offerte / quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement, sans que la part de chaque OPCVM ne dépasse 5% du capital à l'issue de l'opération.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie C puis A puis D puis B.

Transmission des demandes et centralisation :

Les intermédiaires en bourse établissent par catégorie les états des demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en bourse transmettront à la BVMT l'état des demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Ouverture des plis et dépouillement :

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de MAC SA, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

6-2/ Placement Garanti

Dans le cadre du placement garanti, 400 000 actions la société «AMS» à émettre en numéraire seront offertes à des institutionnels.

Les demandes de souscriptions doivent être nominatives et données par écrit à MAC SA, intermédiaire en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandés, l'identité complète du donneur d'ordre (l'adresse, la nationalité, le numéro

- Suite -

du registre de commerce) ainsi que la nature et les références des documents présentés justifiant la qualité d'institutionnels conformément à la réglementation en vigueur.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être supérieur à 5% du capital social de la société après augmentation du capital, soit 173 084 actions.

Les souscripteurs dans le cadre du Placement Garanti n'auront pas le droit de souscrire dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Transmission des demandes:

A l'issue de l'opération de Placement, MAC SA, intermédiaire en Bourse, communique un état récapitulatif détaillé sur le résultat de placement au CMF et à la BVMT et ce, selon un modèle qui sera fixé par cette dernière. Ce résultat fera l'objet d'un avis publié aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF, le jour de la déclaration du résultat de l'Offre.

Cet état doit être signé par la personne habilitée de la société MAC SA et comporter son cachet.

Soumission et vérification des demandes :

L'état récapitulatif relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti sera communiqué sous pli fermé par le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement. La commission procédera à la vérification de l'état (notamment l'absence de souscription dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme) et établira un procès verbal à cet effet.

7/ Déclaration des résultats :

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme et la vérification de l'état relatif aux demandes de souscription données dans le cadre du Placement Garanti, le résultat de l'Offre au public fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'Offre, et en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire le nombre de titres attribués, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription sont frappées.

8/ Règlement des espèces et livraison des titres :

Au cas où l'offre connaît une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Chaque intermédiaire est tenu d'envoyer à la STICODEVAM les ordres de ségrégation des quantités souscrites retenues par catégorie d'avoirs et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM. Le règlement des espèces et la livraison de titres seront effectués trois (3) jours ouvrables après la date de résultat de l'Offre, via la compensation interbancaire de la STICODEVAM.

Les actions anciennes de la société «AMS» sont prises en charge par la STICODEVAM depuis le 14/09/1995; sous le code ISIN TN0001500859. Ce code a été attribué le 10/04/1997.

Les actions nouvelles à souscrire en numéraires seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires est tenu par la STB.

9/ Cotation des titres :

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché alternatif de la cote de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le Bulletin Officiel de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- Suite -

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'à compter de la date de réalisation de l'augmentation du capital conformément à la loi. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

10/ Contrat de liquidité :

Un contrat de liquidité pour une période d'une année à partir de la date d'introduction, est établi entre MAC SA, intermédiaire en Bourse et les actionnaires de la société «AMS» portant sur 10% du produit de l'Offre soit un montant de 500 000 dinars et 50 000 actions.

11/ Listing Sponsor :

La société MAC SA a été désignée par la société «AMS» pour assurer la fonction de Listing Sponsor. Elle aura pour mission d'assister la société pendant son introduction au marché alternatif de la Cote de la Bourse et de l'accompagner pour l'accomplissement de ses obligations légales et réglementaires d'informations périodiques et permanentes et ce, pendant au moins deux ans suivant son introduction. Cette mission pourrait être prolongée dans le cas où il n'y aurait pas eu transfert de cotation des actions de la société «AMS» sur le marché principal de la Bourse.

En cas de résiliation du mandat, pour quelque motif que ce soit, la société «AMS» doit, sans délai, désigner un nouveau listing sponsor. Le Conseil du marché Financier doit être informé de toute désignation.

12/ Régulation du cours boursier :

Les actionnaires de la société «AMS» se sont engagés, après l'introduction de la société en Bourse, à obtenir auprès de la prochaine Assemblée Générale ordinaire de la société les autorisations nécessaires pour la régulation du cours boursier, et ce conformément à l'article 19 nouveau de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier. Le contrat de régulation sera confié à MAC SA Intermédiaire en Bourse.

Un document de référence enregistré auprès du CMF sous le numéro 12-003 du 16 avril 2012 et une note d'opération d'Offre à Prix Ferme (OPF), de Placement Garanti et d'admission au marché alternatif de la cote de la Bourse visée par le CMF sous le numéro 12-0778 du 16 avril 2012, sont mis à la disposition du public auprès de la société «AMS», de MAC SA, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, auprès de tous les autres intermédiaires en Bourse et sur le site Internet du CMF : www.cmf.org.tn.

AVIS DES SOCIETES

Publication des clauses d'un pacte conclu entre les actionnaires de la société les AMS

(Conformément aux articles 62 bis et 62 ter du Règlement du CMF relatif à l'APE)

1. LES PARTIES AU PACTE

- Dénomination sociale : ***La Société de l'Investissement Moderne SIM SICAR***
- Forme juridique : Société Anonyme
- Adresse du siège social : 67 rue Alain Savary, cité les jardins II – Bloc B 3ème étage, 1002 Tunis Belvédère
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce : B137071997

- Dénomination sociale : ***La Société STB SICAR***
- Forme juridique : Société Anonyme
- Adresse du siège social : Immeuble Imtiez, centre urbain nord, 1003 Tunis
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce : B144081998

- Dénomination sociale : ***La Société SICAR INVEST***
- Forme juridique : Société Anonyme
- Adresse du siège social : 27 rue du Liban, 1002 Tunis
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce : B140641997

- Dénomination sociale : ***La Société Tuniso-Séoudienne de Participation et de Placement TSPP***
- Forme juridique : Société Anonyme
- Adresse du siège social : 32 rue Hédi Karray, 1082 Tunis
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce : B163182001

- Dénomination sociale : ***La Société Les Etablissements Mohamed Loukil et cie***
- Forme juridique : Société Anonyme
- Adresse du siège social : 62 Avenue de Carthage Tunis
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce : B1114391996

- Dénomination sociale : ***La Société Mediterranean Industrial Group MIG***
- Forme juridique : Société Anonyme
- Adresse du siège social : Route Mahdia km10, Sakiet Eddaïer, Sfax
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce ou : B184561996

- Dénomination sociale : ***La Société Mediterranean Communications Company MEDCOM***
- Forme juridique : Société Anonyme
- Adresse du siège social : rue 8601, Zone industrielle Charguia
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce : B136252003

- Dénomination sociale : ***La société AURES AUTO***
- Forme juridique : Société Anonyme
- Adresse du siège social : rue 8600, Zone industrielle Charguia, 2035 Tunis
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce : B188481997

- Dénomination sociale : ***La société ECONOMIC AUTO***
- Forme juridique : Société Anonyme
- Adresse du siège social : 62 Avenue de Carthage, Tunis
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce : B183701996
- Nom et prénom : ***BASSEM BEN MOHAMED BEN HABIB LOUKIL***
- Adresse : 39, rue Tarek ibn zied, Mutuelle Ville, Tunis
- Numéro de la carte d'identité nationale : 00778179
- Nom et prénom : ***WALID BEN MOHAMED BEN HABIB LOUKIL***
- Adresse : 6, rue palais alhamra, Mutuelle Ville, Tunis
- Numéro de la carte d'identité nationale : 04767691

2. MENTION DE LA SOCIETE DONT LES TITRES FONT L'OBJET DU PACTE

- Dénomination sociale : **La société Les Ateliers Mécaniques du Sahel**
- Nombre d'actions composant le capital et, s'il est différent, nombre de droits de vote existants (à la date de la signature du pacte) : **2 461 680 actions**

3. LA DATE DE CONCLUSION DU PACTE, LA DUREE DES ENGAGEMENTS ET LE CAS ECHEANT LA DATE D'EFFET DU PACTE

- Date de conclusion : Pacte conclu en juillet 2009
- Durée des engagements : Le pacte d'actionnaires s'imposera aux parties signataires pendant toute la durée durant laquelle chacun des investisseurs (SIM SICAR, STB SICAR, SICAR INVEST et TSPP) détiendra des titres et jusqu'à la réalisation de la dernière cession d'actions par ces mêmes investisseurs.

4. LE POURCENTAGE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DETENUS PAR CHACUN DES CONTRACTANTS A LA DATE DE SIGNATURE DU PACTE (juillet 2009)

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
LES INVESTISSEURS	600 000	3 000 000	24,374%
SIM SICAR (GROUPE BH)	200 000	1 000 000	8,12453%
STB SICAR (GROUPE STB)	200 000	1 000 000	8,12453%
TSPP (GROUPE STUSID)	100 000	500 000	4,06227%
SICAR INVEST (GROUPE BNA)	100 000	500 000	4,06227%
LES CESSIONNAIRES	1 658 614	8 293 070	67,377%
La société ECONOMIC AUTO	468 529	2 342 645	19,03290%
La société AURES AUTO	462 736	2 313 680	18,79737%
La société LES ETABLISSEMENT MLOUKIL ET CIE	165 263	826 315	6,71342%
La société MEDITERRANEAN INDUSTRIAL GROUP	165 263	826 315	6,71342%
La société MEDITERRANEAN COMMUNICATIONS COMPANY	330 525	1 652 625	13,42681%
MR. LOUKIL BASSEM	33 245	166 225	1,35050%
MR. LOUKIL WALID	33 053	165 265	1,34270%

- Suite -

Après l'offre :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en dinars	% du capital et des droits de vote
LES INVESTISSEURS	600 000	3 000 000	17,333%
SIM SICAR (GROUPE BH)	200 000	1 000 000	5,77754% (*)
STB SICAR (GROUPE STB)	200 000	1 000 000	5,77754% (*)
TSPP (GROUPE STUSID)	100 000	500 000	2,88877% (*)
SICAR INVEST (GROUPE BNA)	100 000	500 000	2,88877% (*)
LES CESSIONNAIRES	1 192 891	5 964 455	34,460%
La société ECONOMIC AUTO	691 005	3 455 025	19,96155% (*)
La société AURES AUTO	183 761	918 805	5,30843% (*)
La société LES ETABLISSEMENT M.LOUKIL ET CIE	165 263	826 315	4,77407% (*)
La société MEDITERRANEAN INDUSTRIAL GROUP	86 064	430 320	2,48619% (*)
La société MEDITERRANEAN COMMUNICATIONS COMPANY	500	2 500	0,01444% (*)
MR. LOUKIL BASSEM	33 245	166 225	0,96037% (*)
MR. LOUKIL WALID	33 053	165 265	0,95483% (*)

(*) : Participation compte non tenu d'une éventuelle souscription à l'offre public.

5. LA TENEUR DES CONDITIONS PREVUES PAR LE PACTE

- Engagement par les cessionnaires et la société investie à ne pas aliéner tout immeuble ou actif incorporel de la société investie, ni consentir d'hypothèque, de prêts, avances ou cautionnement sous quelque forme que ce soit, ni nantir tout ou partie des titres de la société investie, sauf accord préalable de chacun des investisseurs dont la preuve écrite sera rapportée.
- Chacun des cessionnaires et la société investie s'engagent et se portent fort à ce que les organes sociaux de la société investie ne décideront, pendant la durée du pacte d'actionnaires, aucune modification des statuts de la société investie susceptible de mettre en échec le pacte d'actionnaires dans l'une quelconque des ses stipulations.
- Engagement de la nomination d'un représentant de chacun des investisseurs au conseil d'administration.
- Engagement par chacun des cessionnaires à autoriser chacun des investisseurs, en sa qualité d'administrateur, à procéder par l'intermédiaire de leurs représentants, commissaires aux comptes ou leurs délégués, à tout moment à l'audit de la société investie.
- Engagement de chacun des investisseurs à céder, à partir de la quatrième année, en faveur de chacun des cessionnaires tout ou partie de sa participation au capital de la société investie.
- Engagement de chacun des cessionnaires à racheter la participation de chacun des investisseurs, au capital de la société investie.
- Les parties ont convenu que le rachat des actions se fera à la valeur du marché en cas d'introduction en Bourse.

A défaut d'introduction en Bourse, le prix de rachat par les cessionnaires sera fixé en tenant compte de la moyenne arithmétique de la valeur mathématique de l'action et celle obtenue par la méthode Discounted Cash Flow.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Au cas où chacun des cessionnaires conclurait auprès d'autres institutions financières, d'autres conventions de participation et de rétrocession analogues aux présentes, l'investisseur se réserve le droit à ce que les actions souscrites et libérées par lui soient rachetées en priorité par chacun des cessionnaires.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Attijari bank
95, Avenue de la liberté – 1002 Tunis

Attijari bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012

(Mt. en milliers de dinars)

	au 31/03/2012	au 31/03/2011	Var mars 2012-11	au * 31/12/11
1) PRODUITS D' EXPLOITATION BANCAIRE	70 389	71 909	-2%	290 114
Intérêts et revenus assimilés	46 582	49 730	-6%	200 117
Commissions (en produits)	15 956	11 265	42%	52 973
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	7 609	7 244	5%	31 292
Revenus du portefeuille d'investissement	242	3 670	-93%	5 732
2) CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	23 235	28 420	-18%	107 927
Intérêts encourus et charges assimilées	22 490	27 816	-19%	105 044
Commissions encourues	745	604	23%	2 883
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières	0	0		0
3) PRODUIT NET BANCAIRE	47 154	43 489	8%	182 187
4) AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	588	628	-6%	2 430
5) CHARGES OPERATOIRES :	22 958	21 856	5%	92 243
Frais de personnel	17 166	15 649	10%	65 805
Charges générales d'exploitation	5 792	6 207	-7%	26 438
6) STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	355 979	365 164	-3%	361 656
Portefeuille Titres Commercial	290 545	305 388	-5%	299 244
Portefeuille Titres d'Investissement	65 434	59 776	9%	62 412
7) ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	3 171 749	2 798 041	13%	3 079 374
8) ENCOURS DE DEPOTS DONT :	3 402 959	3 337 378	2%	3 315 949
Dépôts à vue	1 119 831	1 042 473	7%	1 092 910
Comptes d'épargne	1 272 754	1 060 933	20%	1 194 598
9) EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	76 821	86 199	-11%	86 794
10) CAPITAUX PROPRES **	359 833	304 245	18%	307 695

* Chiffres provisoires.

** Les capitaux propres sont présentés sans les résultats de l'exercice.

- Suite -

I/ BASES RETENUES POUR LEUR ELABORATION

Les indicateurs trimestriels de la banque arrêtés aux 31 mars 2012 sont établis conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, notamment les normes comptables sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Classification et évaluation des titres

Les titres de participation souscrits par la banque sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition et figurent à l'actif du bilan pour la partie libérée et en hors bilan pour la partie non libérée.

Les titres cotés en bourse sont évalués à leurs cours boursiers, les titres non cotés sont évalués à la valeur mathématique déterminée sur la base des derniers états financiers disponibles. Les moins values dégagées par rapport aux coûts d'acquisition sont provisionnées.

Les titres de transaction figurent sous la rubrique portefeuille titres commercial et les titres de placement sous la rubrique portefeuille titres d'investissement.

Créances immobilisées, douteuses ou litigieuses

Sont inscrites sous cette rubrique les créances impayées et contentieuses ainsi que les découverts gelés après les avoir maintenus dans leurs comptes d'origine pendant une période d'observation.

Créances et dettes rattachées

Les intérêts à payer et à recevoir arrêtés sont rattachés à leurs comptes de créances ou de dettes correspondants.

Les intérêts à échoir sont déduits directement des postes d'actif correspondant.

Les intérêts impayés, initialement comptabilisés en produits et se rapportant aux clients classés (2,3 et 4) sont remis exhaustivement au compte agios réservés conformément à l'article 10 de la circulaire BCT n°93-08.

Règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés, les commissions et autres revenus sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2012. Les produits courus et non échus sont intégrés au résultat alors que les produits encaissés et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2012 sont déduits du résultat.

Règle de prise en compte des charges

Les intérêts et commissions encourus, les frais de personnel et autres charges sont pris en compte au résultat pour une période allant du 1^{er} janvier au 31 mars 2012. Les charges courues et non échues sont intégrées au résultat alors que les charges décaissées et se rapportant à une période postérieure au 31 mars 2012 sont rajoutées au résultat.

II/ LES FAITS MARQUANTS

Au terme du premier trimestre 2012, les dépôts de la clientèle d'Attijari bank totalisent 3,4 milliards de dinars, en progression de 2% comparativement à la même période de 2011. Les dépôts à vue et les comptes d'épargne ont évolué respectivement de 7% et 20%, contrairement aux autres dépôts fortement rémunérés qui se sont inscrits en baisse.

Les crédits par décaissement s'établissant à 3,1 milliards de dinars en accroissement de 13% par rapport à l'année précédente.

Le premier trimestre 2012 a été marqué par le renforcement de la solidité financière de la banque à travers la réalisation de l'opération d'augmentation du capital social issue de la conversion des obligations convertibles en actions « OCA Attijari bank 2006 » suivie par une deuxième opération d'augmentation complémentaire réservée aux porteurs d'OCA ayant opté pour la conversion. Les capitaux propres de la banque sont ainsi portés à 359,8 millions de dinars contre 307,7 millions de dinars à fin 2011, en évolution de 52,1 millions de dinars ou 17%.

Au terme du premier trimestre 2012, le Produit Net Bancaire (PNB) s'est situé à 47,1 millions de dinars s'inscrivant en hausse de 8% redevable principalement à l'augmentation des commissions perçues de 4,7 millions de dinars ou 42%. La baisse des revenus du portefeuille titres d'investissement concerne les dividendes qui sont non encore comptabilisés contrairement au premier trimestre de l'année précédente.

Le premier trimestre 2012 a été marqué également par l'ouverture de deux nouvelles agences portant ainsi, le réseau à 181 points de vente.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re »
Siège Social : 07, Rue Borjine Montplaisir 1073

La Société Tunis Re publie ci-dessous ses indicateurs d'activités relatifs au 1^{er} trimestre 2012.



INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS DE TUNIS RE

Premier trimestre 2012

PRIMES		EN DT				
	BRANCHE	TM1 2011	TM1 2012	Au 31/03/2011	Au 31/03/2012	Année 2011
Acceptation	Incendie	8 126 933	8 255 814	8 126 933	8 255 814	19 558 436
	Accidents et Risques Divers	2 578 080	2 900 156	2 578 080	2 900 156	8 562 083
	Risques Techniques	3 437 436	3 430 913	3 437 436	3 430 913	12 255 782
	Transport	2 516 856	2 472 105	2 516 856	2 472 105	10 939 827
	Aviation	108 492	1 048 958	108 492	1 048 958	15 466 126
	Total non vie	16 767 797	18 107 947	16 767 797	18 107 947	66 782 254
	Vie	344 689	497 965	344 689	497 965	2 861 114
	Activité Rétaakaful	267 082	351 887	267 082	351 887	852 476
	TOTAL GENERAL	17 379 568	18 957 799	17 379 568	18 957 799	70 495 843
	Rétrocession	Incendie	4 703 103	3 575 499	4 703 103	3 575 499
Accidents et Risques Divers		349 980	326 216	349 980	326 216	1 328 411
Risques Techniques		1 695 333	1 597 835	1 695 333	1 597 835	7 005 253
Transport		938 248	883 970	938 248	883 970	3 405 951
Aviation		293 922	801 926	293 922	801 926	14 637 045
Total non vie		7 980 586	7 185 447	7 980 586	7 185 447	35 527 981
Vie		2 500	2 500	2 500	2 500	10 000
Activité Rétaakaful		52 192	54 857	52 192	54 857	161 022
TOTAL GENERAL		8 035 278	7 242 804	8 035 278	7 242 804	35 699 004
N E T		9 344 290	11 714 995	9 344 290	11 714 995	34 796 839
CHARGES D'ACQUISITION		EN DT				
	BRANCHE	TM1 2011	TM1 2012	Au 31/03/2011	Au 31/03/2012	Année 2011
Acceptation	Incendie	2 810 572	2 749 668	2 810 572	2 749 668	6 061 236
	Accidents et Risques Divers	653 245	673 138	653 245	673 138	1 414 556
	Risques Techniques	1 289 007	1 076 531	1 289 007	1 076 531	3 429 878
	Transport	845 826	790 502	845 826	790 502	3 099 245
	Aviation	57 299	96 012	57 299	96 012	152 704
	Total non vie	5 655 949	5 385 850	5 655 949	5 385 850	14 157 619
	Vie	401 407	386 016	401 407	386 016	1 838 197
	Activité Rétaakaful	40 971	114 819	40 971	114 819	198 313
	TOTAL GENERAL	6 098 327	5 886 686	6 098 327	5 886 686	16 194 129
	Rétrocession	Incendie	2 042 644	1 762 429	2 042 644	1 762 429
Accidents et Risques Divers		138 108	124 255	138 108	124 255	249 740
Risques Techniques		799 026	506 778	799 026	506 778	1 486 575
Transport		68 958	44 143	68 958	44 143	231 065
Aviation		51 771	49 046	51 771	49 046	157 730
Total non vie		3 100 507	2 486 651	3 100 507	2 486 651	4 641 946
Vie		0	0	0	0	0
Activité Rétaakaful		11 547	19 978	11 547	19 978	22 367
TOTAL GENERAL		3 112 054	2 506 629	3 112 054	2 506 629	4 664 313
N E T		2 986 273	3 380 057	2 986 273	3 380 057	11 529 816
CHARGES SINISTRES		EN DT				
	BRANCHE	TM1 2011	TM1 2012	Au 31/03/2011	Au 31/03/2012	Année 2011
Acceptation	Incendie	30 890 807	2 541 529	30 890 807	2 541 529	46 184 232
	Accidents et Risques Divers	586 370	403 481	586 370	403 481	2 333 810
	Risques Techniques	585 542	708 298	585 542	708 298	3 250 651
	Transport	724 224	958 976	724 224	958 976	5 276 616
	Aviation	-573 714	54 729	-573 714	54 729	-5 345 073
	Total non vie	32 213 229	4 667 013	32 213 229	4 667 013	51 700 237
	Vie	161 786	-124 326	161 786	-124 326	1 066 909
	Activité Rétaakaful	38 975	-4 604	38 975	-4 604	283 541
	TOTAL GENERAL	32 413 990	4 538 082	32 413 990	4 538 082	53 050 687
	Rétrocession	Incendie	27 564 700	1 180 852	27 564 700	1 180 852
Accidents et Risques Divers		-10 676	112 449	-10 676	112 449	289 008
Risques Techniques		43 693	-39 888	43 693	-39 888	1 179 265
Transport		-117 627	26 354	-117 627	26 354	2 266 860
Aviation		321 921	40 714	321 921	40 714	-4 897 178
Total non vie		27 802 011	1 320 480	27 802 011	1 320 480	31 002 310
Vie		0	0	0	0	0
Activité Rétaakaful		2 103	-8 154	2 103	-8 154	8 154
TOTAL GENERAL		27 804 114	1 312 325	27 804 114	1 312 325	31 010 464
N E T		4 609 876	3 225 757	4 609 876	3 225 757	22 040 223
PRODUITS FINANCIERS		EN DT				
		TM1 2011	TM1 2012	Au 31/03/2011	Au 31/03/2012	Année 2011
	Produits Financiers Non Rétaakaful	768 432	815 457	768 432	815 457	4 147 408
	Produits Financiers Retakaful	6 750	8 975	6 750	8 975	45 023
	TOTAL GENERAL	775 182	824 432	775 182	824 432	4 192 431

- Suite -

Commentaires sur l'Activité de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » à fin Mars 2012

Remarques :

Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les rubriques (sinistre réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

Les indicateurs relatifs à l'exercice 2011 de Tunis Re restent provisoires jusqu'à approbation des états financiers par l'assemblée générale ordinaire.

Les faits saillants ayant marqué l'activité au premier trimestre 2012.

Au titre du premier trimestre 2012, l'évolution de l'activité de Tunis Re a été marquée par:

- ❖ Une évolution du chiffre d'affaires cumulé au 31/03/2012 de 9% par rapport à la même période de l'année écoulée. Cette progression est liée principalement à l'acceptation d'une nouvelle affaire aviation, associé à un retour progressif de l'activité économique en Tunisie et dans certains pays touchés par les troubles sociopolitiques survenus courant 2011.
- ❖ L'activité Retakaful a généré au cours du premier trimestre 2012, un chiffre d'affaires de 0,351 MDT en augmentation de 32% par rapport à la même période de 2011.
- ❖ Une progression des primes nettes de rétrocession de 25% par rapport au 31/03/2011 pour atteindre 11,715 MDT.
- ❖ Une amélioration de neuf points du taux global de rétention à fin Mars 2012 qui s'est établie à 62%.
- ❖ Une régression de la charge sinistre de 86% par rapport à l'exercice 2011 qui est expliquée essentiellement par le retour à une sinistralité ordinaire, sachant que l'année 2011 a été fortement impactée par les événements socio-politiques survenus en Tunisie.
- ❖ Les produits financiers englobent les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2011 et 2012). Ils ne tiennent pas compte des intérêts sur dépôts auprès des cédantes.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ARAB TUNISIAN LEASE

Siège social : Ennour building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis-Mahrajene

L'ATL publie ci-dessous ses indicateurs relatifs au 1^{er} trimestre 2012 :

INDICATEURS TRIMESTRIELS ARRÊTÉS AU 31/03/2012

	Premier trimestre			exercice 2011 (1)
	2 012	2 011	variation	
Total Approbations	55 918	33 344	76,7%	176 630
<i>sous total Approbations Mobilières</i>	<i>55 795</i>	<i>30 975</i>	<i>80,1%</i>	<i>171 246</i>
Agriculture	1 520	5 150	7,0%	26 239
Bâiments & travaux publics	11 067	4 152	166,5%	22 692
Industrie	4 963	4 040	22,3%	13 651
Service et commerce	29 383	15 662	85,2%	97 167
Tourisme	4 865	1 761	176,0%	11 167
<i>sous total Approbations Immobilières</i>	<i>3 123</i>	<i>2 369</i>	<i>31,9%</i>	<i>5 384</i>
Agriculture	27		0,0%	734
Bâiments & travaux publics		63	0,0%	
Industrie	1 220	53	0,0%	211
Service et commerce	1 578	2 274	-17,4%	4 439
Tourisme			0,0%/1%	
Total Mises en Force	46 413	38 498	20,8%	167 496
<i>Sous total Mises en Force Mobilières</i>	<i>45 855</i>	<i>34 798</i>	<i>31,8%</i>	<i>161 776</i>
Agriculture	4 367	3 130	-15,2%	13 982
Bâiments & travaux publics	6 398	3 464	17,1%	20 308
Industrie	3 703	3 175	-14,2%	12 012
Service et commerce	30 287	19 482	55,5%	86 702
Tourisme	1 068	1 527	35,5%	10 572
<i>sous total Mises en Force Immobilières</i>	<i>558</i>	<i>3 670</i>	<i>-84,5%</i>	<i>5 720</i>
Agriculture	27		0,0%	734
Bâiments & travaux publics		140	0,0%	140
Industrie			0,0%/0,1%	211
Service et commerce	561	3 470	-84,7%	4 635
Tourisme			0,0%/0,1%	
Total des engagements	337 907	311 733	8,4%	338 620
Engagements courants	306 393	278 662	9,9%	312 384
Engagements classés	31 512	32 871	-4,1%	26 436
Trésorerie nette	14 010	14 943	-6,2%	16 516
Ressources d'emprunts (2)	292 125	267 240	1,7%	308 979
Capitaux propres (3)	45 528	41 400	10,0%	45 528
Revenus bruts de leasing	41 906	44 059	-4,9%	180 851
Revenus nets de leasing (4)	8 235	6 054	2,2%	32 613
Produits nets de leasing	4 528	4 201	7,8%	17 017
Total des charges d'exploitation (5)	1 428	1 931	7,3%	6 225

(1) Données non auditées.

(2) Les ressources d'emprunts sont constituées de l'encours en principal des emprunts courants et non courants.

(3) Les capitaux propres sont déterminés compte non tenu du résultat de la période et de l'emprunt subordonné de 15 millions de dinars émis en Août 2008.

(4) Les revenus nets de leasing sont les revenus bruts de leasing diminués des dotations aux amortissements des immobilisations leasing.

(5) Le total des charges d'exploitation correspondent aux charges du personnel, aux dotations aux amortissements et aux réservations et aux autres charges d'exploitation.

Faits saillants:

Amélioration de l'activité (Mises en force) de 20,8% ce qui prouve la bonne reprise pendant le 1er trimestre 2012 par rapport à la même période de 2011

Les revenus nets de leasing ont enregistré une augmentation de 2,2% par l'effet de l'accroissement de l'encours des engagements de 8,4%

Amélioration du ratio des créances classées du premier trimestre 2012 par rapport à la même période de 2011

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS –BTE**

Siège Social : 5 bis, Rue Mohamed Badra, Tunis

La BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -BTE- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012.

Indicateurs d'activité 1 ^{er} Trimestre 2012 (mille dinars)	AU 31/03/2012	AU 31/03/2011*	AU 31/12/2011 *
Produits d'exploitation bancaire	8 857	9 217	40 242
Intérêts (1)	7 099	8 030	30 982
Commissions en produits (2)	1 640	1 050	5 138
Gains nets sur opérations de change	118	137	2 327
Revenus du portefeuille commercial et d'investissement	-		1 795
Charges d'exploitation bancaire	3 742	4 203	17 243
Intérêts encourus	3 737	4 200	16 990
Commissions encourues	5	3	253
Produit Net Bancaire	5 115	5 014	22 999
Autres Produits d'exploitation	11	10	208
Charges opératoires, dont	2 960	2 610	11 970
Frais de personnel	2 479	2 103	8 428
Charges générales	481	507	3 542
Structure du portefeuille	56 276	46 958	54 399
Portefeuille titre commercial	8 669	4 300	8725
Portefeuille titre d'investissement	47 607	42 658	45 674
Encours nets de crédits (3)	518 225	472 927	524 871
Encours des dépôts, dont	217 676	170 653	213 612
Dépôts à vue	106 004	62 932	98 079
Dépôts d'épargne	21 887	18 184	22 698
Dépôts à terme	77 314	78 703	81 776
Autres produits financiers	12 471	10 834	11 059
Emprunts et ressources spéciales	176 975	149 785	146 142
Capitaux propres	149 566	146 144	146 674

- Suite -

* Données corrigées

(1) : Les commissions ayant le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "intérêts".

(2) : Les commissions n'ayant pas le caractère d'intérêts sont incluses dans la rubrique "commissions en produits".

(3) : Les encours nets de crédit ne comprennent pas les comptes rattachés aux crédits.

L'activité de la BTE a été marquée au cours du premier trimestre 2012 par une baisse de 3,9% des produits d'exploitation bancaire par rapport au premier trimestre 2011 du fait de la baisse des taux d'intérêts moyens ainsi que de la réservation des intérêts des crédits relatifs aux projets, essentiellement touristiques, ayant subi une baisse d'activité au cours de l'exercice 2011. Parallèlement, les charges d'exploitation bancaire ont baissé de 10,9% au cours de la même période.

Le Produit net bancaire a enregistré au cours du premier trimestre 2012 une augmentation de 2% (+101 mille de dinars) par rapport aux trois premiers mois de 2011.

Le portefeuille titres a enregistré une évolution de 19,8% (+9,318 millions de dinars) résultant des investissements réalisés dans les titres de placement et d'investissement.

L'encours des crédits a enregistré au cours du premier trimestre 2012 un accroissement de 9,6% (+45,298 millions de dinars) résultant essentiellement de l'accroissement des crédits MLT aux entreprises (+31,317 millions de dinars), et des crédits aux particuliers (+23,496 millions de dinars).

Les dépôts de la clientèle ont enregistré au cours du premier trimestre 2012 un accroissement de 27,6% (+47,023 millions de dinars) par rapport à la même période de 2011 résultant essentiellement par l'accroissement remarquable des dépôts à vue (+68,4%), soit +43,072 millions de dinars et aussi par les comptes d'épargne qui ont augmenté de (+20,4%), soit +3,703 millions de dinars.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

HexaByte

Siège Social : Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-

La Société HexaByte, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012.

(En DT)

Désignation	1er Trimestre			Du 1er janvier au		Exercice 2011
	2012	2011	Variation	31/3/2012	31/3/2011	
Produits d'exploitation (1)	1 345 218	1 035 704	30%	1 345 218	1 035 704	4 379 687
Revenus DIAL UP	0	2 866	-100%	0	2 866	16 319
Revenus ADSL résidentielle	1 051 791	794 975	32%	1 051 791	794 975	3 183 816
Revenus XDSL Entreprises	147 576	122 990	20%	147 576	122 990	592 291
Revenus Hébergement sites & Noms de domaine	13 949	12 780	9%	13 949	12 780	56 078
Revenus Solutions surveillance IP & Réseau	47 046	21 711	117%	47 046	21 711	150 200
Ventes Tablettes et Pack PC	72 170	73 556	-2%	72 170	73 556	342 847
Revenus divers autres	12 686	6 826	86%	12 686	6 826	38 136
Produits des placements	38 123	1 568	2331%	38 123	1 568	447 988
Charges financières (dont loyers de leasing)	3 749	4 790	-22%	3 749	4 790	77 549
Charges d'exploitation hors amortissements et provision (2)	951 428	878 785	8%	951 428	878 785	3 468 326
Dont charges du personnel	283 311	236 324	20%	283 311	236 324	1 034 004
Dont autres charges d'exploitation	189 428	113 000	68%	189 428	113 000	436 441
EBITDA(3)= (1)-(2)	393 790	156 919	151%	393 790	156 919	911 361
Marge d'EBITDA (3)/(1)	29%	15%	93%	29%	15%	21%

(*) Ces chiffres sont extraits des situations comptables provisoires arrêtées à cette date.

1/- Produits d'exploitation

- Le nombre d'abonnés ADSL s'est élevé à 48 861 à la fin du 1^{er} trimestre 2011 contre 35 292 à la fin du même trimestre de l'année 2011 soit une progression de 38,4% due essentiellement à l'ouverture de nouvelles agences et au renforcement de l'appareil commercial.
- Le chiffre d'affaires global du premier trimestre 2012 a enregistré une hausse de 30% par rapport à celui de 2011 en passant de 1 035 704 DT à 1 345 218 DT. L'augmentation a concerné tous les produits à l'exception revenus DIAL UP (produits abandonné) et des revenus tablettes et Pack PC. Cette évolution de chiffre d'affaires est essentiellement due à des politiques de vente et de fidélisation plus agressives et l'introduction d'une nouvelle offre double play combinant téléphonie locale illimitée et forfait Internet.

2/- Produit des placements et charges financières

- Les produits des placements sont aussi en forte progression en raison du placement de l'excédent de liquidité géré par la dernière augmentation de capital.
- La baisse des charges financière est due essentiellement à la diminution de l'encours d'endettement. La société n'a pas recouru à aucun endettement bancaire ou leasing depuis l'année 2010.

4/- Charges d'exploitation

Suite à l'introduction de la société en Bourse courant le 1^{er} trimestre 2012, la structure des charges a énormément changée par rapport à celle du 1^{er} trimestre 2011, en raison de l'augmentation de l'effectif, du réseau de vente, etc... Toutefois, cette évolution des charges d'exploitation en général reste en phase avec l'augmentation du niveau d'activité.

5/- EBITDA

La marge d'EBITDA s'est nettement améliorée entre le 31/12/2011 et la fin du 1^{er} trimestre 2012 en passant de 21% à 29%.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE MAGASIN GENERAL

Siège social : 24, avenue de France-Tunis-

La Société Magasin Général -SMG- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012.

En milliers de dinars

ORDRE	RUBRIQUES	1er Trimestre			au
		2012 *	2011	Variation	31/12/2011
1° /	Chiffre d'affaires TTC	106 419	55 522	91,67%	353 290
1° /	Chiffre d'affaires H.T	101 008	53 049	90,41%	335 305
2° /	Délai moyen de règlement fournisseurs	90j	90j		90j
3° /	Charges de personnel	8 138	5 356	51,94%	33 521
4° /	Nombre de points de vente	63	55	8	61

* Selon les données comptables disponibles.

1/ Le Chiffre d'affaires HT du 1er trimestre 2012 a enregistré une augmentation de 90,41% par rapport à la même période de l'exercice 2011, bien entendu le 1er trimestre 2011 n'est pas significatif à cause des événements de la révolution. Hormis la reprise des ventes déjà signalés à partir de la fin du 1er semestre 2011, les nouvelles ouvertures de 2011 et de 2012 ont contribué à cette très forte progression des ventes.

2/ les charges de personnels du 1er trimestre 2012 ont augmentées de 51,94% par rapport à la même période de l'exercice résultante de l'ouverture des nouveaux points de vente Magasin Général.

3/ Le nombre de points de ventes est passé de 55 à 63 dont trois points de ventes encore fermés.

(1) Le CMF a invité la société à se conformer aux dispositions de l'article 44 bis et à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne en insérant les indicateurs d'activité suivant :

- Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes) ;
- Charges financières ;
- Produits financiers ;
- Trésorerie nette ;
- Surface totale des points de vente en m²
- Effectif moyen.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE : Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE

Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012.

(en DT)

	1er trimestre de l'exercice comptable 2012	1er trimestre de l'exercice comptable 2011	du 01/01/2011 au 31/12/2011 (*)
<u>1/ Primes émises</u>	<u>34 327 745</u>	<u>31 941 908</u>	<u>101 033 362</u>
Non Vie :	30 625 386	29 195 808	80 550 006
Automobile	11 631 143	10 876 120	28 362 109
Incendie& Multirisques	3 747 155	2 964 400	7 669 843
Transport	3 801 040	4 867 442	14 503 056
Autres branches	11 446 048	10 487 846	30 014 998
Vie :	3 702 359	2 746 100	20 483 356
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>9 026 964</u>	<u>9 517 094</u>	<u>28 074 221</u>
Non Vie :	8 952 335	9 448 002	27 902 391
Automobile	577 651	553 721	1 714 260
Incendie& Multirisques	2 288 289	1 935 874	5 908 178
Transport	3 445 028	4 550 480	12 978 733
Autres branches	2 641 367	2 407 927	7 301 220
Vie :	74 629	69 092	171 830
<u>3/ Commissions</u>	<u>2 839 395</u>	<u>2 486 954</u>	<u>7 678 324</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>9 108 753</u>	<u>14 374 296</u>	<u>61 758 086</u>
Non Vie :	8 213 987	13 369 662	56 882 935
Automobile	3 873 689	3 378 367	26 244 910
Incendie& Multirisques	740 500	8 350 950	12 822 052
Transport	1 112 624	58 472	876 849
Autres branches	2 487 174	1 581 873	16 939 124
Vie (**):	894 766	1 004 634	4 875 151
<u>5/ Produits des placements dont revenus financiers</u>	<u>2 874 246</u>	<u>2 286 552</u>	<u>15 712 413</u>
	2 754 818	2 155 525	149 749 668

- Suite -

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2011 (situation définitive) Les indicateurs (charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers) n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

Faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie ASTREE du 1^{er} janvier 2012 à Mars 2012:

1/ Production :

Une croissance du niveau de production de la Compagnie de 7,47% vérifiée essentiellement par les branches suivantes : Vie, Automobile, Maladie G Incendie & Multirisques.

2/ Sinistres:

Une amélioration du niveau de la sinistralité globale de la Compagnie d'environ 18 points (24,01% contre 42,09% au 31/03/2011). Celle-ci s'explique par un retour à un niveau normal, après une sinistralité exceptionnelle enregistrée en 2011, suite aux événements qu'a connus le pays.

3/ Placements :

Une augmentation des revenus financiers au 31 Mars 2012 d'environ € 100 millions provenant essentiellement de revenus de notre portefeuille titres.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'EQUIPEMENT -STEQ-

Siège Social : 8, rue 8601, Z.I Charguia I BP N°746 – 1080 Tunis –

La société Tunisienne d'Équipement – STEQ – publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012.

NATURE DE L'INDICATEUR	UNITE	1er TRIMESTRE		EXERCICE
		2012	2011	2011
REVENUS (H.T)	Dinar	9 612 000	7 605 897	36 626 285
COUT D'ACHAT MSES VENDUES (1)	Dinar	7 699 000	6 051 922	29 670 186
CHARGES FINANCIERES (2)	Dinar	487 000	568 071	2 236 278
PRODUITS FINANCIERS	Dinar	9 700	-	415 710
TRESORERIE NETTE	Dinar	-1 559 000	-2 257 271	-2 119 967
DELAI MOYEN REGL. FOURNISSEURS	Jours			59
NOMBRE DE POINTS DE VENTE		-	-	1
SURFACE TOTALE DE VENTE	m ²	-	-	1 600
MASSE SALARIALE (3)	Dinar	524 000	494 988	2 389 505
EFFECTIF MOYEN (4)	Agent	-3	+3	135

NB : Les indicateurs de l'exercice 2011, à caractère comptable, ont été ajustés suite à l'arrêt des états financiers 2011.

(1) : Coût des ventes.

(2) : Charges financières = Charges d'intérêts + Pertes de change - Gains de change.
Les provisions pour dépréciation financière des titres de participation, comptabilisées au niveau des charges financières nettes, n'ont pas été prises en compte au niveau de cette rubrique.

(3) : Masse salariale = Charges de personnel - Provisions primes annuelles d'intéressement - Valorisation congés - Assurance Groupe.

(4) : Variation par rapport au trimestre précédent.

Commentaires & faits saillants du premier trimestre 2012 :

Une évolution des ventes a été enregistrée au terme du premier trimestre 2012 (26% par rapport à 2011). En effet, l'activité vente pièces de rechange retrouve ses niveaux habituelle d'avant révolution.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR -

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La Société Immobilière et de Participations - SIMPAR - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012.

(Exprimé en Dinars)

LIBELLES	1T2012	1T2011	EXERCICE 2011*
REVENUS	4 437 812	3 511 101	17 965 218
-VENTES	4 406 450	3 477 909	16 908 883
Ventes de logements	4 336 959	2 836 180	15 929 866
Ventes de magasins et bureaux	69 491	641 729	979 017
Ventes de terrains lotis			0
-PRODUITS DE PARTICIPATIONS			963 102
-AUTRES	31 362	33 192	93 233
VALEUR AJOUTEE BRUTE	1 411 093	1 373 521	5 861 029
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 238 593	1 200 134	4 497 538
STOCKS EN COURS	24 684 961	20 656 936	25 303 147
STOCKS DE PRODUITS FINIS	11 308 285	9 727 921	10 686 779
STOCKS DE TERRAINS A BATIR	9 757 263	9 284 220	9 693 488
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 859 555	7 926 629	8 859 555
STRUCTURE DES PLACEMENTS	3 383 498	2 401 730	2 383 498
-ACTIONS	0	18 232	0
-FONDS GERES	2 883 498	2 383 498	2 383 498
-AUTRES	500 000		0
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE			984 996
-PRISE DE PARTICIPATIONS			2 300 938
-CESSION DE PARTICIPATIONS			1 315 942
TOTAL DES CREANCES	1 750 368	1 098 047	2 493 690
AVANCES RECUES DES CLIENTS	2 867 676	1 238 962	1 875 272
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES	3 039 713	2 477 230	16 166 275
REVENUS PAR CATEGORIE			2 334 533
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES NON COTEES			143 645
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES COTEES			819 457
-PLUS VALUES SUR CESSION DE TITRES NON COTES			
-PLUS VALUES SUR CESSION DE TITRES COTES			1 306 770
-AUTRES PRODUITS DE PLACEMENTS			64 661
REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES			1 472
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES NON COTES			244
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES COTES			1 228
CHARGES D'EXPLOITATION			52 313
-COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES			
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES			
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES			
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES NON COTES			31 641
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES			20 672
PLACEMENTS A COURT TERME			2 383 498
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	1 793 940	-278 628	843 696
TOTAL DES ACTIFS			65 947 066

Le Chiffre d'Affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés et enregistrés.

Il est en augmentation de 26% par rapport à la même période de l'année 2011.

Le total des ventes et promesses de ventes fermes a atteint fin Mars 2012 un total de 11.800.450 Dinars

(4.406.450 D ventes et 7.394.000 D de promesses de ventes).

Faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de ce premier trimestre:

Démarrage des travaux de construction d'un projet de promotion immobilière totalisant 5.300 m2 de plancher aux jardins de Carthage.

Lancement de l'appel d'offres d'un projet de promotion immobilière totalisant 6.400 m2 aux jardins d'El Menzah.
Obtention du permis de bâtir d'un projet de promotion immobilière totalisant 11.000 m2 de plancher à réaliser sur les collines d'El Manar.

Décision du Conseil d'Administration de consolider le portefeuille des participations à hauteur de 1.850.000 Dinars.

* Chiffres définitifs

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING

Siège social : 16 , AV JEAN JAURES 1001 TUNIS

La COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING publie ci-dessous ses indicateurs relatifs au 1^{er} trimestre 2012 :

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRÊTES AU 31 MARS 2012 (exprimé en 1000 DT)

INDICATEURS	1er trimestre 2012	1er trimestre 2011	EXERCICE 2011(*)	variation en %
MONTANT DES MISES EN FORCE	30 883	36 386	159 324	-15,12%
AGRICULTURES ET PÊCHE	5 820	8 538	40 317	-41,19%
BTP	5 324	3 833	15 759	+8,56%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	2 602	3 178	17 417	-18,33%
TOURISME	4 342	3 112	19 872	55,59%
TRANSPORT	5 101	4 965	20 789	3,32%
COMMERCE	4 778	7 023	27 135	-37,35%
SERVICES DIVERS	3 193	5 309	18 255	-39,78%
MONTANT DES APPROBATIONS	41 520	42 486	189 227	-2,27%
AGRICULTURES ET PÊCHE	6 804	10 315	47 930	-35,40%
BTP	4 568	3 015	18 702	28,38%
INDUSTRIES MANUFACTURIÈRES	3 318	7 143	24 097	-53,53%
TOURISME	7 792	3 876	21 478	101,03%
TRANSPORT	7 890	3 780	20 819	104,41%
COMMERCE	6 772	8 371	33 708	-18,10%
SERVICES DIVERS	4 710	5 400	22 885	-12,73%
TOTAL DES ENGAGEMENTS	324 896	322 698	330 652	0,68%
TOTAL DES ENGAGEMENTS CLASSÉS	28 931	24 451	23 796	18,32%
TAUX DES CREANCES CLASSEES	8,90%	7,58%	7,20%	
REVENUS BRUTS DE LEASING	42 098	41 141	166 061	2,33%
REVENUS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	8 036	7 875	32 054	2,04%
PRODUITS NETS DE LEASING (HORS PRODUITS RÉSERVES)	4 313	4 165	17 530	3,55%
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 347	1 232	5 136	9,33%
STRUCTURE DES RESSOURCES	273 736	273 634	274 191	0,04%
EMPRUNTS OBLIGATAIRES	152 450	182 004	153 580	-16,24%
EMPRUNTS ÉTRANGERS	4 183	6 457	4 113	-35,32%
AUTRES EMPRUNTS	117 103	85 183	116 398	37,52%
TRÉSORERIE NETTE	14 132	13 092	5 637	7,94%
CAPITAUX PROPRES (**)	46 073	41 501	38 024	11,02%

(*) Données auditées

Mises en force : contrats dont la facturation a démarré

Approbations : contrats de leasing approuvés

Total des engagements : Encours financiers des contrats de leasing + impayés

Revenus nets de leasing (hors produits réservés) : Intérêts et produits assimilés +Autres produits d'exploitation

Produits nets de leasing (hors produits réservés) : Revenus nets de leasing + Produits de placement - Intérêts et charges assimilées

Charges d'exploitation : Charges de personnel+Dotations aux amortissements+Autres charges d'exploitation

(**) Les capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période

L'activité de la CIL a été marquée au cours du premier trimestre 2012 par :

- Une baisse des engagements de 1,7% par rapport à la fin de l'année 2011
- Une baisse des MEF de 15,12%
- Une augmentation des produits nets de leasing de 3,6%
- Les charges d'exploitation ont augmenté de 9% par rapport au 1er trimestre 2011, ceci est dû principalement par l'augmentation des charges de personnel telle que prévue au niveau de la convention collective sectorielle constaté au cours du quatrième trimestre 2011

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE -SOMOCER

Siège social : Menzel Hayet 5033- Monastir.

La Société Moderne de Céramique- SOMOCER, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012.

En millions de dinars	1T 2012	1T 2011	Variation 2012/2011	Cumul au 31/12/2011 *
1- Chiffre d'Affaires	17,366	15,077	15,2%	63,928
<i>CA Local</i>	12,862	9,542	+34,8%	46,063
<i>Autres ventes Locales</i>	1,356	1,265	+7,2%	5,427
<i>Total CA Local</i>	14,218	10,807	+31,6%	51,490
<i>CA Export</i>	3,148	4,270	-26,3%	12,438
2- Production	16,162	14,547	11,1%	62,421
3- Investissements	1,185	1,438	-17,6%	5,365
4- Engagements bancaires	53,033	51,332	3,3%	55,667
<i>Dettes à Moyen et long terme</i>	12,468	12,616	-1,2%	12,241
<i>Dettes à court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires, engagements par signature)</i>	40,565	38,716	4,8%	43,426

* Les chiffres au 31 décembre 2011 ne sont pas certifiés

Faits saillants du Premier Trimestre 2012

- **Le Chiffre d'Affaires Total du premier trimestre 2012** s'établit à 17,366 millions TND, enregistrant une progression de (+15,2%) par rapport à la même période de l'année 2011, arrêté 15,077 millions TND.
- **Le Chiffre d'Affaires Local** est passé de 9,542 millions TND au premier trimestre 2011 à 12,862 millions TND pour la même période en 2012, soit une hausse de (+34,8%).
- **Le Chiffre d'Affaires Export du premier trimestre 2012** a baissé de (-26,3%) passant de 4,270 millions TND au premier trimestre 2011 à 3,148 millions TND pour la même période en 2012.
- Le total **Autres Ventes Locales** a augmenté de (+7,2%) en 2012, passant de 1,265 millions TND au premier trimestre 2011 à 1,356 millions TND pour la même période en 2012.
- **Les engagements bancaires** au 31 Mars 2012 totalisent 53,033 millions de TND contre un total de 51,332 millions de TND à la même période de 2011. Les dettes à long et moyens termes représentent 23,5% du total engagement au 31 Mars 2012. Les engagements bancaires au 31 mars 2012 ont baissé de (-4,7%) comparés à ceux au 31 décembre 2011 (55,667 millions TND).

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE : ASSURANCES SALIM

Siège social : Immeuble ASSURANCES SALIM
lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -Tunis -1003La société « ASSURANCES SALIM » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012.

Chiffres exprimés en Dinars

	1er Trimestre 2012	1er Trimestre 2011	Au Au 31/03/2012	Au 31/03/2011	Au 31/12/2011 (1)
1 - PRIMES EMISES					
VIE	5 048 527	4 741 680	5 048 527	4 741 680	19 083 160
IARD	967 453	834 543	967 453	834 543	2 337 158
AUTO	2 111 527	2 769 407	2 111 527	2 769 407	10 282 342
ENGINEERING	256 010	355 237	256 010	355 237	1 717 286
TRANSPORT	207 277	200 935	207 277	200 935	958 189
MALADIE	1 826 161	1 484 352	1 826 161	1 484 352	6 154 437
Non VIE	5 368 428	5 644 475	5 368 428	5 644 475	21 449 412
Total	10 416 955	10 386 155	10 416 955	10 386 155	40 532 572
2 - PRIMES CEDEES	3 062 354	2 831 077	3 062 354	2 831 077	11 313 843
VIE	1 950 935	1 821 668	1 950 935	1 821 668	7 883 204
IARD	621 749	444 950	621 749	444 950	957 307
AUTO	100 150	98 950	100 150	98 950	475 327
ENGINEERING	215 395	289 191	215 395	289 191	1 367 155
TRANSPORT	174 125	176 318	174 125	176 318	630 850
3 - COMMISSIONS	2 119 150	2 255 119	2 119 150	2 255 119	7 273 099
4 - CHARGES DE SINISTRES DECLARES AU COURS DU TRIMESTRE					
VIE	1 351 631	1 515 974	1 351 631	1 515 974	3 758 504
IARD	119 495	687 894	119 495	687 894	3 903 282
AUTO	3 043 570	2 189 758	3 043 570	2 189 758	12 583 340
ENGINEERING	-481 167	213 463	-481 167	213 463	714 751
TRANSPORT	44 359	35 353	44 359	35 353	131 190
MALADIE	1 254 287	1 019 582	1 254 287	1 019 582	4 016 360
Non VIE	3 980 544	4 146 050	3 980 544	4 146 050	21 348 922
Total	5 332 175	5 662 024	5 332 175	5 662 024	25 107 427
5 - PRODUIT DES PLACEMENTS	869 634	839 968	869 634	839 968	4 145 419
dont Revenus financiers	624 164	606 817	624 164	606 817	3 194 157

(1) - Chiffres Audités

Remarques :

Les charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers ont été estimés à partir des états de gestion de la société et des états comptables.

Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les branches (sinistres réglés, sinistres déclarés, Primes cédées, commissions)

Les indicateurs relatifs à l'exercice 2011 restent provisoires jusqu'à approbation des états financiers par l'Assemblée Générale Ordinaire

Les produits des placements tiennent compte des intérêts courus et non échus

Commentaires :

Le chiffre d'affaires global du premier trimestre 2012 est resté au même niveau que celui enregistré pendant la même période de l'exercice précédent avec une légère hausse de + 0,3%.

La branche vie a évolué de + 6,5% pour atteindre 5 048 527 DT contre 4 741 680 en 2011.

La branche non vie a accusé une baisse de - 4,9% expliquée essentiellement par la baisse du chiffre d'affaires de la branche engineering et de l'assainissement du portefeuille automobile.

La charge des sinistres de la période a enregistré une baisse de - 5,8% par rapport au premier trimestre 2011.

Les produits des placements ont enregistré une évolution de + 3,53%.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

Société ADWYA

Siège social : Route de la Marsa GP 9 Km 14 BP 658- 2070 La Marsa.

La Société ADWYA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012.

SIGNATION	1er trimestre 2012	1er trimestre 2011	Exercice 2011
------------------	-------------------------------	-------------------------------	--------------------------

CHIFFRE D'AFFAIRES (en DT)

Montre sous licence	10 168 801	7 133 011	38 311 786
Montre générique Adwya	4 342 559	2 170 989	13 309 071
Montre de diagnostic	100 119	150 289	573 579
Montre de diagnostic Hospitalier	51 333	354 429	2 500 886
CHIFFRE DES VENTES LOCALES	14 662 812	9 808 718	54 695 323
Export	-	-	361 766
CHIFFRE D'AFFAIRES	14 662 812	9 808 718	55 057 090

PRODUCTION : (en unités)

Montre sous licence	1 845 413	1 978 964	8 292 241
Montre générique Adwya	477 556	504 557	2 005 696
Montre de diagnostic	248 463	374 859	1 308 477
Montre de diagnostic Hospitalier	40 976	173 904	1 179 861
PRODUCTION TOTALE	2 612 408	3 032 284	12 786 276

INVESTISSEMENTS : (en DT)

Montre des acquisitions	194 968	749 103	2 389 741
-------------------------	---------	---------	-----------

STRUCTURE DE L'ENDETTEMENT : (en DT)

Montre moyen et long terme	2 592 629	1 524 100	2 879 013
Montre de gestion	-	-	1 200 000
ENDETTEMENT TOTAL	2 592 629	1 524 100	4 079 013

Le chiffre d'affaires total s'élève à 14,6 MDT pour le premier trimestre 2012 contre 9,8 MDT pour la même période 2011, soit une amélioration globale de 49% l'équivalent de (4,8 MDT).

Le chiffre d'affaires de la gamme sous licence a enregistré une augmentation de 43% (+3 MDT), passant de 7,1 pour le premier trimestre de l'année 2011 à 10,1 MDT pour la même période en 2012.

Le chiffre d'affaires de la gamme générique a enregistré une augmentation de 100% (+2,1 MDT), passant de 2,1 pour le premier trimestre de l'année 2011 à 4,2 MDT pour la même période en 2012.

En matière d'export, la société n'a pas réalisé de chiffre d'affaires courant le premier trimestre 2012. La priorité est donnée à la satisfaction du marché local.

Le marché hospitalier a enregistré une baisse des ventes de 303 milles dinars durant le premier trimestre de l'année 2012 par rapport aux réalisations de la même période de l'année 2011.

La production en unités a baissé courant le premier trimestre 2012 enregistrant une diminution de 14% l'équivalent de 400 mille boîtes par rapport au premier trimestre 2011.

En matière de niveau des investissements, la société a dépensé courant le premier trimestre 2012 la somme de 195 milles dinars réservés initialement pour l'achat des dossiers génériques (108 milles dinars) et le renouvellement de l'outil industriel (37 milles dinars).

La société n'a pas contracté de nouveaux crédits courant le premier trimestre 2012.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

TUNINVEST SICAR

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

La société Tuninvest SICAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012.

Revenus

Revenus par catégorie	Tr.1 2012	Tr.1 2011	Exercice 2011
1- REVENUS	147 293	147 293	1 830 403
Revenus des participations	2 883	2 883	1 558 937
Plus values sur cession d'actions			1 152 413
Dividendes			397 103
Intérêts	2 883	2 883	9 421
Autres revenus			0
Revenus des placements	144 410	144 410	236 466
Plus values sur cession d'actions Sicav	34 006	34 006	124 477
Plus values sur cession d'actions acquis en Bourse	33 849	33 849	34 649
Dividendes (actions Sicav)	76 473	76 473	76 473
Autres revenus	81	81	866
Autres revenus (études et prestations de services)			35 000
2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES, DONT	0	63 747	20 380
Frais sur titres de participation			11 348
Frais sur titres de placement		4 356	4 871
Pertes sur cession des titres de placement (Sicav)			4 162
Moins Value latente sur titres Sicav		59 391	0
3- FONDS A CAPITAL RISQUE REPARTIS EN	8 810 878	9 212 343	8 810 878
Capital social	966 000	1 932 000	966 000
Autres fonds propres (*)	7 844 878	7 380 326	7 844 878
Actions rachetés		-99 982	

**Activité de la société
TUNINVEST**

SICAR

Approbations

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets			Montants en dinars		
	Tr.1 2012	Tr.1 2011	Exercice 2011	Tr.1 2012	Tr.1 2011	Exercice 2011
Nouveaux promoteurs	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
Restructuration, mise à niveau, privatisation	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
Autres projets	0	1	0	0	3 000 000	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services		1			3 000 000	
Secteur touristique						
TOTAL	0	1	0	0	3 000 000	0
<i>DONT</i>						
Zones de développement régional						
Nouvelles technologies	1	1			3 000 000	

- Suite -

Décaissements

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets			Montants en dinars		
	Tr.1 2012	Tr.1 2011	Exercice 2011	Tr.1 2012	Tr.1 2011	Exercice 2011
Nouveaux promoteurs	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
Restructuration, mise à niveau, privatisation	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
Autres projets	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
TOTAL	0	0	0	0	0	0
<i>DONT</i>						
Zones de développement régional						
Nouvelles technologies						

Désinvestissements

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets			Montants en dinars		
	Tr.1 2012	Tr.1 2011	Exercice 2011	Tr.1 2012	Tr.1 2011	Exercice 2011
Nouveaux promoteurs	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
Restructuration, mise à niveau, privatisation	0	0	0	0	0	163 531
Secteur agricole						
Secteur industriel			2(*)			163 531
Secteur des services						
Secteur touristique						
Autres projets	0	0	0	0	0	0
Secteur agricole						
Secteur industriel						
Secteur des services						
Secteur touristique						
TOTAL	0	0	2(*)	0	0	163 531

- Suite -

Portefeuille d'investissement de la société TUNINVEST SICAR

Portefeuille d'investissement par zone géographique	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 31-03-2012	Au 31-12-2011	Au 31-03-2012	Au 31-12-2011
Tunis	7	7	2 308 482	2 308 482
Cap Bon	-	1	-	-
Sahel	1	1	399 655	399 655
Sfax	3	3	1 119 872	1 119 872
TOTAL	11	12	3 828 009	3 828 009

VALEUR COMPTABLE NETTE			2 967 909	2 967 909
-------------------------------	--	--	------------------	------------------

Portefeuille d'investissement par secteur	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 31-03-2012	Au 31-12-2011	Au 31-03-2012	Au 31-12-2011
Secteur industriel et textile	5	5	1 819 426	1 819 426
Secteur des services	5	5	2 003 583	2 003 583
Industries Chimiques & Pharmaceutiques	1	2	5 000	5 000
TOTAL	11	12	3 828 009	3 828 009

Commentaires sur les indicateurs 1er Trimestre 2012

1- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs du 1^{er} trimestre sont d'ordre comptable

2- Le rapport n'est pas basé sur des estimations

3- Les fonds propres ont été actualisés pour refléter l'activité du 1er Trimestre 2012

4- Suite au contrôle fiscal dont Tuninvest Sicar a fait l'objet au titre des exercices 1998 à 2007, l'administration fiscale a confirmé par un arrêté de taxation d'office en date du 1er septembre 2010 le montant de sa notification initiale de 2.743.838 dinars en date du 22 décembre 2008.

Il convient de noter que ce montant n'a pas été provisionné sur les comptes de Tuninvest Sicar.

Tuninvest SICAR a décidé de faire un recours en opposition devant le tribunal de première instance de Tunis, aucun jugement n'a été prononcé.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

SIEGE SOCIAL : 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA - TUNIS

La BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012.

(Unité= En DT)

LIBELLES	PREMIER TRIMESTRE 2012	PREMIER TRIMESTRE 2011	DU DEBUT DE L'EXERCICE COMPTABLE 2012 31/03/2012	DU DEBUT DE L'EXERCICE AU COMPTABLE 2011 31/03/2011	AU 31/12/2011
1- Produits d'exploitation bancaires répartis en :	119 598 421,143	110 546 127,450	119 598 421,143	110 546 127,450	470 111 696,147
* Intérêts	76 182 841,738	77 356 708,465	76 182 841,738	77 356 708,465	314 554 129,351
* Commissions en produits	19 377 215,126	15 220 123,733	19 377 215,126	15 220 123,733	71 585 639,978
* Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement et opérations financières	24 038 364,279	17 969 295,252	24 038 364,279	17 969 295,252	83 971 926,818
2- Charges d'exploitation bancaires réparties en :	30 147 099,511	32 788 301,615	30 147 099,511	32 788 301,615	130 976 305,258
* Intérêts encourus	29 382 955,583	32 308 942,260	29 382 955,583	32 308 942,260	127 821 332,251
* Commissions encourues	764 143,928	479 359,355	764 143,928	479 359,355	3 154 973,007
* Autres charges					
3- Produit net bancaire	89 451 321,631	77 757 825,834	89 451 321,631	77 757 825,834	339 135 390,889
4- Autres produits d'exploitation	838 399,020	880 482,380	838 399,020	880 482,380	3 760 294,524
5- Charges opératoires, dont:	52 009 653,788	43 042 701,522	52 009 653,788	43 042 701,522	198 721 321,694
* Frais de personnel	36 247 057,412	30 839 575,434	36 247 057,412	30 839 575,434	142 408 224,718
* charges générales d'exploitation	10 466 306,308	8 912 955,473	10 466 306,308	8 912 955,473	41 350 188,432
6- Structure du portefeuille :	-	-	914 202 367,057	741 333 128,290	855 644 450,318
* Portefeuille-titres commercial	-	-	657 641 383,555	505 294 238,985	615 119 570,868
* Portefeuille-titres d'investissement	-	-	256 560 983,502	236 038 889,305	240 524 879,450
7- Encours des crédits	-	-	5 361 029 630,577	4 617 246 754,217	5 182 244 496,402
8- Encours des dépôts, dont:	-	-	5 863 617 274,275	5 445 636 932,727	5 759 638 851,691
* Dépôts à vue	-	-	2 690 604 512,599	2 467 986 918,035	2 714 392 730,125
* Dépôts d'épargne	-	-	1 437 501 127,924	1 270 454 158,390	1 393 623 370,613
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	127 054 470,816	144 345 352,516	125 492 558,659
* Emprunt obligataire	-	-	0,000	0,000	0,000
* Emprunts subordonnés	-	-	34 225 960,544	49 961 473,039	33 550 498,549
* Ressources spéciales	-	-	92 828 510,272	94 383 879,477	91 942 060,110
10- Capitaux propres	-	-	519 279 323,911	522 017 734,899	519 169 562,309

- Suite -

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE DE LA BIAT AU 31/03/2012

I- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES LORS DE L'ETABLISSEMENT DES INDICATEURS PUBLIES.

Les présents indicateurs de la banque sont arrêtés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges et les règles de conversion des opérations en devises.

1. Les règles de prise en compte des produits d'exploitation bancaire

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions bancaires sont pris en compte dans le produit net bancaire de la période pour leurs montants se rapportant à la période relative au premier trimestre de l'année 2012.

Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2012 ne sont pas pris en considération dans les produits d'exploitation bancaires de la période et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables.

En revanche, les intérêts et commissions bancaires courus et non échus au 31-03-2012 sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire de la période.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle numéro 24 que par la circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 31-03-2012 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2012 sont en revanche inclus dans les produits d'exploitation bancaires arrêtés au 31-03-2012.

2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts et les commissions encourues sont prises en compte pour leurs montants se rapportant au premier trimestre 2012. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 31-03-2012 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

3. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de mars 2012. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31/03/2012.

- Suite -

I- JUSTIFICATIONS DES ESTIMATIONS RETENUES

1. Les produits d'exploitation bancaire

Les produits d'exploitation bancaire s'élèvent au titre du premier trimestre 2012 à 119 598 mD.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés,
- Commissions en produits,
- Revenus du portefeuille titres commercial et opérations financières et revenus du portefeuille d'investissement,
- Gains de change,

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n° 91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, ces produits d'exploitation bancaires sont présentés nets des agios réservés.

2. Les charges d'exploitation bancaire

Les charges d'exploitation bancaire totalisent 30 147 mD au titre du premier trimestre 2012.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées,
- Commissions encourues,
- Autres charges.

Les intérêts encourus sont composés des intérêts sur comptes ordinaires, sur comptes d'emprunts interbancaires, sur dépôts de la clientèle, sur emprunts obligataires, subordonnés et sur ressources spéciales.

Les commissions encourues sont composées des commissions sur opérations de trésorerie et interbancaires, des commissions sur opérations de la clientèle et des commissions sur prestations de services financiers.

3. La structure du portefeuille

Ce poste comporte les encours du portefeuille titre commercial et du portefeuille titre d'investissement.

Les encours du portefeuille titres d'investissement sont composés des titres d'investissement, des titres de participation, des titres des entreprises associées et coentreprises, des titres des entreprises liées et des fonds gérés à capital risque.

Ces encours des titres sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des provisions constituées sur ces titres.

1. Les encours des crédits

Les encours des crédits de la clientèle sont composés des comptes débiteurs, des autres concours, des crédits sur ressources spéciales et des comptes courants associés.

Ces encours des crédits sont présentés en brut c'est-à-dire compte tenu des créances rattachées et compte non tenu des agios réservés et des provisions constituées sur les créances douteuses.

2. Les encours des dépôts

Les encours des dépôts de la clientèle sont composés des dépôts à vue, des comptes d'épargne, des comptes à échéance, des bons à échéance et valeurs assimilées, des certificats de dépôt marché monétaire, des autres sommes dues à la clientèle et des dettes rattachées.

Ces encours des dépôts sont majorés des dettes rattachées et diminués des créances rattachées sur ces dépôts.

3. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales sont présentés compte tenu des dettes rattachées.

- Suite -

1. Capitaux propres

Dans l'attente de la tenue de l'AGO des actionnaires qui décidera l'affectation du résultat de l'exercice 2011, les capitaux propres au 31/12/2011 sont présentés avant affectation du résultat.

Les résultats enregistrés par la BIAT au titre du premier trimestre 2011 et du premier trimestre 2012 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

NOTE EXPLICATIVE SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE ARRETES AU 31 MARS 2012

La BIAT a clôturé le premier trimestre 2012 avec les résultats suivants :

- ⇒ Des encours de crédits de 5361,0 MD, en progression de 16,1% par rapport à fin mars 2011 ;
- ⇒ Des encours de dépôts de 5863,6 MD, en accroissement d'environ 7,7%, avec des composantes dépôts à vue et dépôts d'épargne évoluant respectivement à 9,0% et 13,1% ;
- ⇒ Des produits d'exploitation bancaire de 119,6 MD, en augmentation de 8,2% ;
- ⇒ Des charges d'exploitation bancaire de 30,1 MD, en baisse de 8,1%, grâce notamment à l'amélioration de la structure des dépôts ;
- ⇒ Un PNB de 89,5 MD, en accroissement de 15,0% ;
- ⇒ Des charges opératoires de 52,0 MD, évoluant à 20,8%.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège Social : Rue de la Fonte Z.I Ben Arous – 2013 Ben Arous

La société L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du 1^{er} trimestre 2012 :

Libelle	Performances du 1 ^{er} Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 31/03		Variation		2011
	2012	2011	2012	2011	En valeur	En %	
(en millier de dinars)							
1 Chiffre d'affaires	15 676	14 574	15 676	14 574	1 101	7.6%	70 887
<i>Chiffre d'affaires Local</i>	6 055	4 132	6 055	4 132	1 924	46.6%	24 196
<i>Chiffre d'affaires Export</i>	9 620	10 443	9 620	10 443	-822	-7.9%	46 691
2 Volume de Production (Equiv. Batterie standard)	318 854	316 269	318 854	316 269	2 585	0.8%	1 313 488
3 Investissements	4 410	566	4 410	566	3 844	679.8%	4 057
<i>Investissements corporels et incorporels</i>	4 410	566	4 410	566	3 844	679.8%	4 700
<i>Investissements financiers</i>	0	0	0	0	0		-643
4 Structure d'endettement	-3 364	-671	33 721	25 921	7 800	30.1%	37 085
<i>Dettes à long et moyen terme</i>	-296	-367	13 985	14 171	-186	-1.3%	14 282
<i>Crédits de gestion</i>	-3 068	-304	19 736	11 750	7 986	68.0%	22 804

(1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières, les relevés bancaires etc... Ces informations restent quand même provisoires.

Commentaires:

- Pour le premier trimestre 2012, le chiffre d'affaires a augmenté de 7.6 % par rapport à celui de 2011 soit +46.6 % pour le marché local et -7.9 % pour le marché export.
- Sur le marché local, notre chiffre d'affaires pour le 1^{er} trimestre 2012 a augmenté de 46.6% grâce à l'augmentation des quantités vendues et à l'augmentation des prix pratiqués depuis juin 2011.
- Pour le marché export et sachant que nos prix de ventes sont indexés sur le cours LME qui a baissé de 19%, notre chiffre d'affaires a diminué de 7.9% passant de 10.4 millions de dinars au 1^{er} trimestre 2011 à 9.6 millions de dinars pour la même période 2012.
- La production du premier trimestre 2012 a augmenté de 0.8 % par rapport à la même période de 2011.
- Les investissements ont augmenté de 680% par rapport au 1^{er} trimestre 2011 et ce suite à l'achat d'un lot de terrain dans la zone industrielle de Bouargoub qui servira pour les futurs extensions, ainsi que l'acquisition d'une nouvelle ligne d'assemblage de batteries qui nous permettra d'augmenter notre capacité de production et de mieux maîtriser la qualité de nos produits.
- L'endettement total de la société a diminué de 9.1 %, il est passé de 37.1 millions de dinars au 31 décembre 2011 à 33.7 millions de dinars au 31 mars 2012.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

POULINA GROUPE HOLDING -PGH - Siège Social : GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous-

La Société Poulina Groupe Holding -PGH-, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012.

N.b. Tous les chiffres indiqués ci-dessous ne sont ni consolidés ni audités

A. Indicateurs du 1er trimestre : activité globale du groupe P.G.H

Indicateurs	Unité	1 ^{er} Trimestre 2012	1 ^{er} Trimestre 2011	Variation 1 ^{er} trim2012/ 1 ^{er} trim 2011	Année 2011
	Total DT	330 826 032	247 469 621	34%	1 265 187 223
Revenus	Local DT	268 487 769	215 756 143	24%	1 089 047 061
	Export DT	62 338 263	31 713 478	97%	176 140 162
Production	DT	330 945 311	249 230 559	33%	1 242 847 745
Investissements	DT	15 693 923	16 588 076	-5%	81 070 713
Endettement	CMT DT	250 415 330	269 748 838	-7%	255 231 152
	CCT DT	107 932 927	161 700 636	-33%	172 508 256

(Unité dinars)

Globalement PGH a enregistré, durant ce 1^{er} trimestre 2012, une importante augmentation de ses revenus de 34%, par rapport au 1^{er} trimestre 2011. Cette augmentation a été réalisée grâce à une importante reprise des ventes à l'export de 97%.

S'agissant des engagements bancaires, nous enregistrons une importante diminution de l'ordre de 16.2% par rapport à la fin de l'année 2011 soit moins 69 Millions de dinars.

B. Indicateurs par métier :

Métier	Désignations	1er trim			Année
		2011	2012	Variation	2011
1 PGH « prestations de service »	Total Revenus	2 161 605	2 573 613	19%	50 325 163
	Revenus des prestations	2 161 605	2 573 613	19%	10 149 583
	Revenus des Participations	0	0		40 175 580
	Charges d'exploitation	-681 109	-876 489		9 238 656
	Prise de participation dans les entreprises du Groupe de la période	29 370	200 000	581%	7 848 437
	Placements a court terme	0	0	0%	6 056 370
	Solde liquidités et équivalents de liquidités	73 212	520 492	611%	1 172 042
	TOTAL des Actifs	274 427 084	284 274 314	4%	292 404 295

- Suite -

	METIER	Indicateurs	Unité	1 ^{er} Trimestre 2012	1 ^{er} Trimestre 2011	Variation 1 ^{er} trim 2012/ 1 ^{er} trim 2011	Année 2011	
2	Intégration Avicole	Revenus	Total	DT	125 601 222	104 828 902	20%	512 251 011
			Local	DT	124 887 399	103 999 393	20%	509 374 797
			Export	DT	713 823	829 509	-14%	2 876 214
		Production		DT	123 089 198	105 643 519	17%	517 425 264
		Investissements		DT	6 245 328	4 851 149	29%	27 322 164
		Endettement	CMT	DT	30 831 628	9 274 761	232%	31 047 052
			CCT	DT	11 889 240	17 464 176	-32%	23 405 530
3	Produits de grande consommation	Revenus	Total	DT	58 512 220	31 461 715	86%	233 491 467
			Local	DT	37 120 867	20 949 568	77%	159 997 488
			Export	DT	21 391 353	10 512 147	103%	73 493 979
		Production		DT	59 682 464	30 724 331	94%	228 019 011
		Investissements		DT	1 964 609	2 436 945	-19%	10 824 732
		Endettement	CMT	DT	38 747 150	49 948 171	-22%	39 017 880
			CCT	DT	32 741 106	81 281 968	-60%	64 455 169

	METIER	Indicateurs	Unité	1 ^{er} Trimestre 2012	1 ^{er} Trimestre 2011	Variation 1 ^{er} trim 2012/ 1 ^{er} trim 2011	Année 2011	
4	Transformation d'acier	Revenus	Total	DT	27 746 873	19 463 337	43%	108 054 303
			Local	DT	12 017 560	9 292 073	29%	51 896 278
			Export	DT	15 729 313	10 171 264	55%	56 158 025
		Production		DT	28 301 810	20 928 319	35%	116 187 423
		Investissements		DT	492 810	1 605 855	-69%	3 259 952
		Endettement	CMT	DT	30 315 903	39 079 620	-22%	30 527 723
			CCT	DT	26 500 538	65 789 344	-60%	52 169 790
5	Emballage	Revenus	Total	DT	25 531 566	15 731 881	62%	74 054 798
			Local	DT	21 283 532	13 001 869	64%	62 441 962
			Export	DT	4 248 034	2 730 012	56%	11 612 836
		Production		DT	25 786 882	15 976 973	61%	75 566 120
		Investissements		DT	743 222	1 013 175	-27%	15 459 041
		Endettement	CMT	DT	27 893 116	30 383 131	-8%	28 088 008
			CCT	DT	8 993 082	-3 704 082	-343%	17 704 064
6	Matériaux de construction	Revenus	Total	DT	29 195 740	22 166 383	32%	102 036 703
			Local	DT	23 423 599	16 123 629	45%	76 489 808
			Export	DT	5 772 141	6 042 754	-4%	25 546 895
		Production		DT	27 443 996	21 695 377	26%	103 067 377
		Investissements		DT	5 560 136	2 499 862	122%	15 850 649
		Endettement	CMT	DT	43 188 037	33 343 934	30%	43 489 796
			CCT	DT	-8 032 788	-32 736 918	-75%	-15 813 599
7	Commerciale & Services	Revenus	Total	DT	44 100 529	31 983 065	38%	136 806 550
			Local	DT	29 979 519	30 931 434	-3%	133 851 872

- Suite -

		Export	DT	14 121 010	1 051 631	1243%	2 954 678	
	Production		DT	43 659 524	32 306 126	35%	102 938 185	
	Investissements		DT	450 435	1 069 149	-58%	1 757 760	
	Endettement	CMT	DT	40 804 661	52 600 466	-22%	41 089 767	
		CCT	DT	4 619 743	11 468 818	-60%	9 094 571	
8	Travaux Public	Total	DT	122 007	8 395 255	-99%	8 395 255	
		Revenus	Local	DT	122 007	8 395 255	-99%	8 395 255
			Export	DT	0	0		0
			Production	DT	118 985	8 333 470	-99%	8 333 470
		Investissements		DT	0	1 914 000	-100%	1 914 000
		Endettement	CMT	DT	6 174 399	6 681 942	-8%	6 217 540
			CCT	DT	4 124 273	7 954 507	-48%	8 119 173

METIER	Indicateurs	Unité	1 ^{er} Trimestre 2012	1 ^{er} Trimestre 2011	Variation 1 ^{er} trim 2012/ 1 ^{er} trim 2011	Année 2011	
9	Revenus	Total	DT	15 814 315	11 153 003	42%	75 515 607
		Local	DT	15 451 726	10 776 842	43%	72 018 072
		Export	DT	362 589	376 161	-4%	3 497 535
	Production		DT	18 660 892	11 265 660	66%	76 278 391
	Investissements		DT	237 383	1 195 414	-80%	4 620 560
	Endettement	CMT	DT	13 322 480	17 173 742	-22%	13 415 566
		CCT	DT	2 146 150	5 327 960	-60%	4 224 978
10	Revenus	Total	DT	4 201 560	2 286 080	84%	14 581 529
		Local	DT	4 201 560	2 286 080	84%	14 581 529
		Export	DT	0	0		0
	Production		DT	4 201 560	2 356 784	78%	15 032 504
	Investissements		DT	0	2 527	-100%	61 855
	Endettement	CMT	DT	19 137 956	31 263 071	-39%	22 337 820
		CCT	DT	24 951 583	8 854 863	182%	9 148 580

Les faits saillants par métier durant ce 1^{er} trimestre 2012 sont :

AVICULTURE :

Les revenus de ce métier ont connu une croissance de 20% par rapport au 1^{er} trimestre 2011. Contrairement à la fin de l'année 2011, nous constatons un renversement de la tendance, à la hausse, des cours des matières premières (maïs et soja) dont les prix de vente se répercutent, en partie, immédiatement sur les prix de ventes.

PRODUIT DE GRANDE CONSOMMATION :

L'activité agroalimentaire a enregistré une importante progression de 86% par rapport au 1^{er} trimestre 2011, profitant de :

- L'importante augmentation de la vente du lait.
- La hausse des revenus de l'activité huiles végétales et margarine.
- L'entrée en production de la nouvelle usine de fabrication de mayonnaise, suite à la hausse des prix des matières premières.
- L'augmentation des ventes à l'export de 103% pour toutes les activités (huile, margarine, mayonnaise, produit laitier et confiserie).

- Suite -

TRANSFORMATION D'ACIER :

Les revenus de ce trimestre ont connu une progression de 43% par rapport au 1er trimestre 2011. Cette progression est expliquée principalement par l'évolution des ventes export de 55%.

EMBALLAGE :

Les revenus de ce métier ont augmenté de 62% par rapport au 1er trimestre 2011. Cette augmentation est due principalement à :

- L'augmentation des ventes sur le marché local de 43% du fait de :
 - L'entrée en exploitation de la nouvelle usine de carton ondulé de JBEL ELOUST,
 - Les bonnes performances des activités emballage souple.
- L'augmentation des ventes export de 56%.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION :

Les revenus de ce métier ont augmenté de 32% par rapport au 1er trimestre 2011. Cette augmentation est due principalement à l'amélioration des ventes locales.

COMMERCE & SERVICES:

Les revenus de ce 1^{er} trimestre ont augmenté de 38% par rapport au 1er trimestre 2011, suite à la forte reprise des ventes export qui ont connue une hausse de 1243% et l'exportation des équipements sur le marché algérien.

TRAVAUX PUBLICS :

Les revenus ont diminué de 99% par rapport à 2011 et ce en raison de l'arrêt total des réalisations des projets en LIBYE. Cette activité a enregistré uniquement le démarrage de l'exploitation d'une partie de l'activité concassage à partir du mois février 2012.

BOIS & BIENS D'EQUIPEMENT:

Les revenus ont augmenté de 42% par rapport au 1er trimestre 2011, Cette hausse est expliquée par :

- Reprise de l'activité **électroménager** ,
- l'entrée en exploitation de la nouvelle usine de production et de transformation des articles en plastique qui a atteint sa niveau de production escompté.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE D'ENTREPRISES DE TELECOMMUNICATIONS -SOTETEL-

Siège social : Rue des entrepreneurs Z.I Charguia II, BP 640 -1080 Tunis-

La Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications - SOTETEL - publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012.

En KTD

INDICATEURS D'ACTIVITE T1 2012

Designation	1 ^{er} Trimestre			ANNEE 2011
	2011	2012	Δ en %	
Produits d'exploitation	7028	8071	15%	32 587
Ventes, travaux & services	7006	7946	13%	32 480
- Chiffre d'affaires local	7006	7862	12%	32 417
- Chiffre d'affaires export	0	84	—	63
Autres produits d'exploitations	21	125	490%	107
Charges d'exploitation	7125	8260	16%	33 362
Achats matières et services	3940	4895	24%	19 980
Charges du personnel	2505	2898	16%	11 130
Dotation aux Amort & aux Prov	530	363	-31%	1 684
Autres charges d'exploitation	151	104	-31%	569
Resultat d'exploitation	-98	-189	93%	-776
PRODUITS FINANCIERS	17	16	-2%	107
CHARGES FINANCIERES	50	49	-2%	249
Autres Gains Ordinaires	32	273	765%	1 458
Resultat des activités Ordinaires avant Impôt	-99	51	-151%	540

NB : Les indicateurs d'activité du premier trimestre 2012 publiés ci-dessus sont issus de la situation comptable avant audit arrêtée selon les mêmes principes et méthodes comptable.

Commentaires sur les indicateurs du premier trimestre 2012

L'activité du premier Trimestre 2012 a été marquée par :

- Un accroissement du chiffre d'affaires de **13%** Versus T1 2011, passant de **7006 KDT** à **7946 KDT** ; enregistrant ainsi une légère différence par rapport aux prévisions de **8,3 MD** qui sera rattrapé courant le deuxième trimestre 2012.
- Le démarrage de l'activité export en Algérie en réalisant un chiffre d'affaires de **84 KDT** ; avec une croissance certaine et attendue vu les potentialités importantes du marché Algérien ;
- L'évolution des charges de personnel de **16%** Versus T1 2011 s'explique par l'augmentation salariale sectorielle servie fin Octobre 2011 et non incorporée dans le solde de T1 2011 ;
- Un carnet de commandes fermes local qui s'élève à **19 MDT** ;
- Un carnet de commandes à l'export de **2 MDT** dont **1 MDT** en Libye et **1 MDT** en Algérie ;
- Amélioration du besoin en fonds de roulement Versus T1 2011 passant de **17 340 KDT** à **16110 KDT** ;
- Une trésorerie nette positive de **2611KDT** contre **1190 KDT** Versus T1 2011.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

El wifack Leasing

Siège social : Avenue Habib Bourguiba Médenine 4100

La Société El wifack Leasing publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2012.

Unité en (mD)

Répartition des Approbations par secteur et par type:						
	1 er Trim 2012		1 er Trim 2011		Exercice 2011	
	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob
Agriculture	6 147		3 310		10 568	
Industrie	2 841		2 713		10 190	
Batiments et Travaux Publics	5 035		2 864		20 578	858
Tourisme	4 155		1 570		1 373	
Service et Commerce	20 716		9 466	685	75 887	1 638
Total	38 894	0	19 913	685	118 596	2 496
Total Général	38 894		20 608		121 092	

Répartition des Mises en Forces par secteur et par type:						
	1 er Trim 2012		1 er Trim 2011		Exercice 2011	
	Mob	Immob	Mob	Immob	Mob	Immob
agriculture	5 178		2 719		7 468	
Industrie	2 669		2 139		8 677	
Batiments et Travaux Publics	6 252		3 516		14 668	585
Tourisme	1 724		1 640		657	
Service et commerce	11 287		8 879	485	55 488	1 539
Total	27 110	0	18 893	485	86 853	2 124
Total Général	27 110		19 378		88 977	

	Au 31/03/2012	Au 31/03/2011	Au 31/12/2011
Total des engagements en cours	150 951	131 876	148 246
Total des engagements classés	7 382	6 380	6 808
Trésorerie nette	2 017	9 820	1 648
Ressources d'emprunt	121 876	113 025	115 921
Capitaux propres	24 844	20 102	24 844
Revenus Bruts de Leasing	22 178	17 868	75 404
Revenus Nets de Leasing	3 694	3 217	13 757
Produits Nets de Leasing	2 282	1 967	8 027
Total des Charges d'expl (hors prov)	779	563	3 056

. Total des engagements encours : Encours financiers des contrats de leasing + Impayés

. Encours financiers : Encours financiers des contrats de leasing à la fin de la période

. Les capitaux propres sont déterminés sans tenir compte du résultat de la période

. Les ressources d'emprunts: représentent la partie non échue des emprunts obtenus.

. Produits Nets de Leasing : Revenus Nets de Leasing - Charges Financières + Produits de placement.

Faits saillants:

. La société El Wifack Leasing a repris son rythme d'accroissement de son activité par la réalisation de 40% d'amélioration des MF par rapport à la même période de 2011

. Les revenus bruts du 1er trimestre 2012 ont connu une amélioration de 24% par rapport à la même période de 2011.

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Société Tunisienne D'Entreprises de Télécommunications
-SO.T.E.TEL-**

Siège Social: Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-

SOTETEL monte une alliance avec le Groupe Telnet pour développer les activités d'ingénierie et du déploiement des réseaux de télécoms à l'export sur le marché algérien.

SOTETEL et le Groupe TELNET HOLDING présent en Algérie à travers sa filiale « DB Algeria» ont décidé de monter une alliance stratégique pour le développement à l'export de leurs activités d'ingénierie et déploiement des réseaux de télécommunications fixes et mobiles en Algérie.

Conscientes de l'importance stratégique du marché algérien pour le développement de leurs activités à l'export, les deux entreprises Tunisiennes ont décidé d'associer leurs compétences dans le domaine d'ingénierie et de déploiement des réseaux filaires et en fibres optiques ainsi que des réseaux mobiles (2G, 3G,...). Cette alliance tuniso-tunisienne entre SOTETEL et le Groupe TELNET HOLDING permettra aux deux partenaires de mieux se positionner sur l'important marché des télécommunications en Algérie dans une première étape et par la suite sur les marchés de l'Afrique Centrale et de l'Afrique de l'Ouest dans une deuxième étape.

Rappelons que SOTETEL qui s'est déjà lancée à l'export depuis des années, d'une part ,sous la forme de coopération bilatérale avec des équipementiers de renommée internationale couvrant plusieurs pays dans le monde et d'autre part en participation directe avec les clients finaux en Afrique; vient de parachever une stratégie de croissance de son activité, notamment pour les trois prochaines années 2012-14 à travers le développement important à l'export de son offre de service. De même le Groupe TELNET HOLDING via sa filiale Data BOX dispose d'un fort savoir faire à l'export à travers une importante activité d'ingénierie et de déploiement des réseaux de télécommunications depuis 2002 couvrant la zone Europe, d'Afrique et Moyen Orient en partenariat avec plusieurs équipementiers et constructeurs des technologies de télécommunications et de sécurisation des sites sensibles. Cette alliance permettra d'une part au Groupe TELNET HOLDING de bénéficier des fortes compétences de SOTETEL dans la mise en place des réseaux fixes; filaires et en fibres optiques ; et les réseaux mobiles (2G,3G,...) pour renforcer son positionnement régional dans ce domaine, et d'autre part à SOTETEL de consolider ses références à l'étranger en tirant profit de la forte expérience du Groupe TELNET HOLDING à l'export afin d'assurer la croissance de ses activités à l'export comme cela était indiqué lors de sa communication financière organisée le 28 mars 2012 au profit de l'Association des Intermédiaires en Bourse (AIB) pour présenter son « Business Plan » pour la période 2012-2014.

A cet effet, SOTETEL et le Groupe TELNET HOLDING à travers sa filiale DB Algeria viennent de démarrer des projets de réalisation de réseaux mobiles 3G pour le compte des différents opérateurs télécoms en Algérie et ce avec un équipementier de télécoms leader dans son domaine, ce qui permettra aux deux entreprises d'être acteurs principaux dans les projets de migration 2G/3G prévu en Algérie avec d'autres équipementiers.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2012 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2012. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2011 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2012.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « ATL 2012-1 »

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease tenue le 23/06/2011 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 100 millions de dinars et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration a décidé lors de sa réunion en date du 07/03/2012 d'émettre un emprunt obligataire de 30 millions de dinars aux conditions explicitées ci-après.

Dénomination de l'emprunt : «ATL 2012-1 »

Montant : 30 000 000 de dinars divisé en 300 000 obligations.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

Taux variable

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 1,25% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 125 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de Mai de l'année n-1 au mois d'Avril de l'année n.

Taux fixe

6,15% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 6,15% l'an pour le présent emprunt.

- Suite -

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de mars 2012, qui est égale à 3,7017%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 4,9517%. Sur cette base les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,25%, et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale : Les obligations du présent emprunt seront émises pour une période totale de 5 ans.

Durée de vie moyenne : La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée de vie moyenne est de 3 ans pour l'emprunt obligataire «ATL 2012-1».

Duration (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente des titres. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est égale à 2,778 années.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **31/05/2012**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **31/05/2012** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises seront remboursables, à partir de la première année suivant la date limite de clôture des souscriptions, d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. L'emprunt sera amorti en totalité le **31/05/2017**.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **31 mai** de chaque année. Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **31/05/2013**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Période de souscriptions et de versements : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **30/04/2012** auprès de l'Arab Financial Consultants -intermédiaire en bourse, sis 4 Rue 7036 El Menzah IV- 1004 Tunis et de la BNA Capitaux – intermédiaire en bourse- sis au complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis.

Les souscriptions à cet emprunt seront clôturées, sans préavis, et au plus tard le **31/05/2012**. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre de titres émis.

En cas de non placement intégral de l'émission et passé le délai de souscription, les souscriptions seront prolongées jusqu'au **15/06/2012** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. En cas de non placement intégral de l'émission au **15/06/2012**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public : Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 30/04/2012 auprès de l'Arab Financial Consultants - intermédiaire en bourse, sis 4, Rue 7036 El Menzah IV, 1004 Tunis et la BNA Capitaux- intermédiaire en bourse, sis au complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires : L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'Emprunt Obligataire « ATL 2012-1 », seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par l'ARAB FINANCIAL CONSULTANTS « AFC » - intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Fiscalité des titres : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Notation de la société : L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du 10 août 2011, les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note à long terme : BBB (tun)
- Note à court terme : F3 (tun)
- Perspective d'évolution de la note à long terme : stable

Notation de l'emprunt : L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du 04/04/2012, la note « BBB(tun) » à l'émission relative à l'Emprunt Obligataire « ATL 2012-1 ».

otation en bourse : Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ARAB TUNISIA EASE « ATL » s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission de obligations souscrites de l'emprunt « ATL 2012-1 » au marché obligataire de la cote de la Bours es Valeurs Mobilières de Tunis.

rise en charge par la STICODEVAM : l'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » s'engage dès la clôture des souscriptions à l'Emprunt Obligataire «ATL 2012-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n° **12-0777** en date du **13 avril 2012**, du document de référence « ATL 2011 » enregistré par le CMF sous le n° **11-006** en date du **1er décembre 2011**, des indicateurs d'activité de l'Arab Tunisian Lease relatifs au premier trimestre de l'exercice 2012 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2012 et des états financiers de l'Arab Tunisian Lease relatifs à l'exercice 2011 pour tout placement sollicité après le 30 avril 2012.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 Mahragène ; de l'AFC intermédiaire en bourse - 4 Rue 7036 El Menzah IV 1004 Tunis ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – complexe le banquier avenue Taher Hadded les Berges du Lac Tunis et sur les sites Internet du CMF : www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2012 et les états financiers relatifs à l'exercice 2011 de l'ATL seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard respectivement le 20 avril 2012 et le 30 avril 2012.

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

SICAV TRESOR

Société d'Investissement à Capital Variable
Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 17 Avril 2012, **SICAV TRESOR** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2011 un dividende de :

3,918 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du **19 Avril 2012** aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

IL est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV TRESOR** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 234

— *** —

SICAV PROSPERITY

Société d'investissement à Capital Variable
Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

En application de la décision de son Assemblée Générale Ordinaire du 17 Avril 2012, **SICAV PROSPERITY** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2011 un dividende de :

2 ,423 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du **19 Avril 2012** aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV PROSPERITY** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 235

AVIS DES SOCIETES**SICAV OPPORTUNITY**

Société d'investissement à Capital Variable
Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

En application de la décision de son **Assemblée Générale Ordinaire** du 17 Avril 2012, **SICAV OPPORTUNITY** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2011 un dividende de :

1,641 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du **19 Avril 2012** aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV OPPORTUNITY** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 236

— *** —

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

Société d'investissement à Capital Variable
Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

En application de la décision de son **Assemblée Générale Ordinaire** du 17 Avril 2012, **SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE** informe ses actionnaires qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2011 un dividende de :

3,841 dinars, net par action

Ce dividende est payable à partir du **19 Avril 2012** aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

Il est réservé aux actionnaires la faculté de réinvestir en actions **SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 237

AVIS DES SOCIETES

FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS

Fonds Commun de Placement

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDES

La BIAT ASSET MANAGEMENT – Société de Gestion d'OPCVM - informe les porteurs de parts du **FCP BIAT – EPARGNE ACTIONS**, qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2011, un dividende de :

3 ,066 dinars, net par part

Ce dividende est payable à partir du **19 Avril 2012** aux guichets de la BIAT et de la BIAT ASSET MANAGEMENT.

OPTION

Il est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts du **FCP BIAT - EPARGNE ACTIONS** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.

2012 - AS - 202

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT

Société d'Investissement à Capital Variable

Siège Social : Rue Hedi Noura 1030 TUNIS

La **POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT** porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **Lundi 30 Avril 2012 à 10H**, au siège social de la société sis à **Rue Hedi Noura 1030 Tunis**, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2011 ;
2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2011 ;
3. Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2011 ;
4. Affectation du résultat ;
5. Quitus aux Administrateurs.

NB : Les documents relatifs à l'Assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2012 - AS - 237

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

Siège social : 45, Avenue Kheireddine Pacha - 1082 Tunis

a Compagnie d'Assurances et de Réassurances - ASTREE – informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire, se tiendra le Mercredi 25 Avril 2012 à 10 heures au Siège Social de la Compagnie, 45 Avenue Kheireddine Pacha - unis Belvédère, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31/12/2011.
- 2) Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2011.
- 3) Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- 4) Approbation des états financiers et des opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.
- 5) Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice 2011.
- 6) Affectation du résultat de l'exercice 2011.
- 7) Fixation des jetons de présence et de la rémunération du Comité Permanent d'Audit.
- 8) Nomination d'un Commissaire aux Comptes pour les exercices 2012, 2013 et 2014, conformément aux dispositions de l'article 13 du Code des Sociétés Commerciales.

2012 - AS - 188

— *** —

ASSEMBLEE GENERALE

Assurances BIAT

Siège Social : Les Jardins du Lac – 1053. Les Berges du Lac - Tunis

La Société Assurances BIAT, porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 03 mai 2012 à 10 h 00 à son Siège Social sis à Tunis, Les Berges du Lac II à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la Société durant l'exercice 2011.
- Lecture des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de l'exercice 2011.
- Approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2011.
- Quitus aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion durant l'exercice 2011.
- Affectation des résultats de l'exercice 2011.
- Nomination d'un nouvel Administrateur
- Désignation d'un nouveau Co-Commissaire aux Comptes
- Questions diverses.

2012 - AS - 212

AVIS

COURBE DES TAUX DU 20 AVRIL 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,528%		
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		3,534%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012		3,603%	
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,700%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,742%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,797%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,853%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,894%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		3,963%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,019%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,060%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,129%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,169%	1 007,020
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013	4,185%		
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013	4,197%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,458%	1 022,644
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,742%	1 051,031
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,875%	1 069,069
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,205%	1 045,326
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,582%		981,706
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,659%	985,794
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,768%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,908%	1 036,456
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,142%		965,972
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,146%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	963,976
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,227%	1 048,843
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,233%		952,293

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	140,672	140,683		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,341	12,342		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,265	1,266		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,223	34,226		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,709	46,713		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	174,972	175,640		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE *	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	592,185	593,577		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	143,042	144,168		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	130,501	131,071		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	119,862	120,214		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,361	117,758		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	99,028	99,319		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	151,278	151,132		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	109,885	110,957		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,095	106,260		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 331,057	1 333,953		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 333,606	2 340,483		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	109,857	111,228		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	112,361	112,811		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	124,808	125,117		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 200,888	1 209,010		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	139,046	139,934		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,127	16,279		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 005,306	6 036,644		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 838,015	6 870,211		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,373	2,411		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,957	1,981		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,232	1,282		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	107,705	108,626	108,635
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	101,815	101,825
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	102,600	102,609
32	ATTIJARI OBLIGATAIRES SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,098	104,219	104,230
33	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	04/04/11	4,309	103,394	104,477	104,487
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,215	108,171	108,191
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,772	104,889	104,899
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,069	101,079
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	101,388	101,398
38	MILLENUM OBLIGATAIRES SICAV	CGF	12/11/01	30/06/11	3,730	105,536	106,596	106,605
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	16/05/11	4,000	102,558	103,558	103,566
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	101,282	101,292
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	103,891	104,896	104,905
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,625	107,679	107,689
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,068	103,076
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,845	103,600	103,608
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,158	100,166
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	27/05/11	3,910	104,226	105,282	105,292
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	16/05/11	3,915	102,393	103,538	103,548
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	25/05/11	6,167	103,270	104,317	104,327

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415	103,752	104,719	104,727
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	16/05/11	3,963	102,538	103,631	103,641
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774	104,231	105,275	105,284
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,650	105,588	105,597
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,003	102,978	102,987
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,514	10,603	10,604
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	103,618	104,670	104,680
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,703	103,689	103,698
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	101,539	102,555	102,614
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,203	76,340	76,519
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	2,808	147,820	160,466	160,824
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572	1 463,682	1 613,086	1 619,667
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	113,693	114,009
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	114,692	114,900
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	09/05/11	0,755	91,299	97,860	98,755
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,618	16,622
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	280,580	281,288
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	16/05/11	2,012	46,324	47,234	47,588
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	28/05/10	0,184	2 354,600	2 635,763	2 660,512
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	12/05/11	1,386	79,795	84,261	84,748
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	10/05/11	1,293	58,215	60,764	60,961
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	25/05/11	1,516	101,727	103,833	103,830
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	25/05/11	1,992	112,003	115,885	115,960
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	25/05/11	0,115	104,614	110,645	110,861
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/11	0,210	11,729	11,862	11,884
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160	12,678	13,005	13,033
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	-	16,937	17,146	17,199
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/11	0,270	16,905	17,738	17,847
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/11	0,102	12,027	13,265	13,338
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	11,016	11,086
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,666	10,700
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,564	10,600
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	125,099	130,097	130,477
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	124,029	128,981	129,099
83	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-	-	10,196	11,093	11,201
84	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	28/04/11	0,942	117,513	125,197	125,875
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	19,772	21,540	21,627
86	FCP AL INTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	100,167	100,000
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	101,062	100,931
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	98,587	98,940
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	98,979	99,240	99,728
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	106,970	117,696	119,576
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	150,966	150,507
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	06/06/11	0,045	10,736	11,205	11,265
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	1,870	115,406	123,054	124,063
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135	115,213	118,616	119,016
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	102,389	106,235	106,532
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	101,337	106,665	106,966
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,011	182,341	183,874	185,612
98	MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	0,195	163,739	164,535	165,440
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611	142,390	143,401	144,192
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	9 931,269	10 000,856	10 122,087
101	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	203,124	210,592
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	140,009	142,881
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 619,250	1 630,375
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	112,465	115,244
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	99,520	99,852
106	FCP VIVÉO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	116,898	118,830
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/11	71,780	10 118,317	10 183,013	10 342,956

* Initialement dénommé FCP AXIS TUNISIE INDICE

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

**IMPRIMERIE
du
CMF**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

Etats financiers annuels de SICAV**SICAV ENTREPRISE**

SICAV ENTREPRISE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 18 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes ECC MAZARS représenté par M. Mourad FRADI.

SICAV ENTREPRISE SA

BILANS COMPARES ARRETES AUX 31 DECEMBRE 2011 & 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2011	31/12/2010
ACTIF			
<i>Portefeuille-titres</i>			
Obligations et valeurs assimilées		34 351 497	32 316 907
Titres OPCVM		960 613	962 190
	3.1	35 312 110	33 279 097
<i>Placements monétaires et disponibilités</i>			
Placements monétaires	3.2	4 978 582	7 079 866
Disponibilités	3.3	4 694 441	5 502 941
		9 673 023	12 582 807
<i>Créances d'exploitations</i>			
<i>Autres actifs</i>			
TOTAL ACTIF		44 985 133	45 861 904
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.4	112 945	108 609
Autres créditeurs divers		4 228	4 168
TOTAL PASSIF		117 173	112 777
Capital	3.5	43 464 239	44 221 845
Sommes distribuables	3.6	1 403 721	1 527 282
Sommes distribuables des exercices antérieurs			
Sommes distribuables de l'exercice		1 403 721	1 527 282
ACTIF NET		44 867 960	45 749 127
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		44 985 133	45 861 904

SICAV ENTREPRISE SA

ETATS DE RESULTATS
COMPARES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011 & 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2011	31/12/2010
Revenus du portefeuille-titres		1 572 026	1 540 060
Dividendes	4.1	33 859	35 599
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.2	1 537 014	1 502 848
Autres revenus		1 153	1 613
Revenus des placements monétaires	4.3	337 669	335 063
<i>Total des revenus des placements</i>		1 909 695	1 875 123
Charges de gestion des placements	4.4	<449 014>	<419 827>
Revenu net des placements		1 460 681	1 455 296
Autres produits			
Autres charges	4.5	<50 410>	<46 947>
Résultat d'exploitation		1 410 271	1 408 349
Régularisation du résultat d'exploitation		<6 550>	118 933
Sommes distribuables de la période		1 403 721	1 527 282
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		6 550	<118 933>
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		95 145	<33 125>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		<45 854>	129 381
Frais de négociation		<325>	
Résultat net de la période		1 459 237	1 504 605

SICAV ENTREPRISE SA

ETATS DE VARIATION DE L'ACTIF NET COMPARES
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011 & 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Notes	31/12/2011	31/12/2010
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>		<u>1 459 237</u>	<u>1 504 605</u>
Résultat d'exploitation		1 410 271	1 408 349
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		95 145	<33 125>
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		<45 854>	129 381
Frais de négociation		<325>	
<u>Distributions de dividendes</u>		<1 544 530>	<1 534 280>
<u>Transactions sur le capital</u>		<u><795 874></u>	<u>9 733 331</u>
Souscriptions		54 932 573	63 448 109
Capital		53 319 040	61 374 822
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		36 368	80 586
Régularisation des sommes distribuables		1 577 165	1 992 701
Rachats		<55 728 447>	<53 714 778>
Capital		<54 129 027>	<52 058 841>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		<32 953>	<66 190>
Régularisation des sommes distribuables		<1 566 467>	<1 589 747>
<u>Variation de l'actif net</u>		<u><881 167></u>	<u>9 703 656</u>
<u>Actif net</u>			
En début de période		45 749 127	36 045 471
En fin de période		44 867 960	45 749 127
<u>Nombre d'actions</u>			
En début de période		436 657	344 438
En fin de période		428 659	436 657
<u>Valeur liquidative</u>		<u>104,671</u>	<u>104,771</u>
<u>Taux de rendement</u>		<u>3,24%</u>	<u>3,58%</u>

**Notes aux états financiers
arrêtés au 31 décembre 2011**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de type obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2011 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués à la date d'arrêté à la valeur de marché du 31/12/2011, ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et Bons de Trésors sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3 Placements monétaires

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

2.8 Abonnement des charges

Les commissions du gestionnaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en pourcentage de l'actif net.

3 – NOTES SUR LE BILAN**3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit:

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Obligations et valeurs assimilées</u>				
<u>Obligations de sociétés</u>				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	255 000	263 779	0,59%
AIL 2007	4 000	80 000	80 180	0,18%
AIL 2008	13 000	520 000	526 956	1,17%
AIL 2009/1	11 000	660 000	692 943	1,54%
AIL 2010/1	2 000	160 000	164 921	0,37%
AIL 2011/1	10 000	1 000 000	1 031 169	2,29%
AMEN BANK 2006	11 880	712 802	740 151	1,65%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	186 660	188 773	0,42%
AMEN BANK SUB 2011-1	4 000	400 000	405 173	0,90%
ATB 2007/1 A	2 000	120 000	122 655	0,27%
ATB 2007/1 D	2 000	168 000	172 731	0,38%
ATL 2006/1	5 000	200 000	205 683	0,46%
ATL 2007/1	2 000	40 000	40 699	0,09%
ATL 2008/1	3 000	120 000	123 683	0,27%
ATL 2009	10 000	600 000	617 384	1,37%
ATL 2010/1	5 000	400 000	406 656	0,90%
ATL 2010/2 TV	10 000	1 000 000	1 000 184	2,22%
ATL 2011 TF	2 000	200 000	200 082	0,44%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 020 197	2,27%
ATTIJARI BANK 2010	10 000	1 000 000	1 036 803	2,30%

BH 2009	5 000	500 000	500 058	1,11%
BH SUBORDONNE 2007	5 000	300 000	300 715	0,67%
BNA SUBORDONNE 2009	25 000	2 166 516	2 244 515	4,99%
BTE 2010 A	1 500	135 000	136 251	0,30%
BTE 2010 B	3 500	332 500	337 007	0,75%
BTK 2009 CAT.D	1 500	142 500	148 146	0,33%
CIL 2005/1	2 500	50 000	50 604	0,11%
CIL 2007/1	5 000	200 000	210 115	0,47%
CIL 2007/2	3 000	120 000	125 351	0,28%
CIL 2008/1	7 000	280 000	284 973	0,63%
CIL 2009/1	4 000	240 000	244 761	0,54%
CIL 2009/2	5 000	300 000	303 806	0,68%
CIL 2009/3	3 000	240 000	249 307	0,55%
CIL 2010/1	7 500	600 000	610 672	1,36%
CIL 2010/2	4 000	320 000	322 218	0,72%
CIL 2011/1 TF	4 000	400 000	415 430	0,92%
CIL 2011/1 TV	9 000	900 000	930 362	2,07%
FCC BIAT CREDIM 2 P3	200	200 000	201 026	0,45%
FCC BIAT CREDIMMO 1	400	400 000	401 843	0,89%
HANNIBAL LEASE	2 000	80 000	82 823	0,18%
MOURADI PALACE 05 A	3 000	120 000	123 273	0,27%
MOURADI PALACE 05 B	3 000	120 000	123 273	0,27%
PANOBOIS 2007	2 000	160 000	166 047	0,37%
SIHM 2008	2 000	160 000	162 484	0,36%
STB 2008/2	3 000	262 500	274 356	0,61%
TL 2007/1	10 000	200 000	200 142	0,44%
TL 2008/1	3 600	144 000	147 785	0,33%
TL 2008/2	3 000	120 000	120 597	0,27%
TL 2008/3	3 000	180 000	188 693	0,42%
TL 2009/2	8 000	640 000	659 931	1,47%
TL 2010/2	6 000	480 000	482 538	1,07%
TL 2011/1 F	7 000	700 000	718 035	1,60%
TL 2011/3 F	5 000	500 000	500 705	1,11%
TL SUB 2010 TV	4 000	400 000	413 807	0,92%
TL SUBORDONNE 2007	10 000	200 000	204 713	0,46%
TL SUBORDONNE 2009	3 400	204 000	206 469	0,46%
UIB 2009/1 TR B	5 000	433 300	443 082	0,98%
UIB 2009/1 TR C	15 000	1 350 000	1 379 001	3,07%
UIB 2011/1 TR B	4 000	400 000	407 050	0,90%
UIB 2011/2	6 000	600 000	601 241	1,34%
UNIFACTOR 2008	4 000	160 000	166 661	0,37%
Total Obligations de sociétés		24 262 778	24 830 668	55,17%

Bons du trésor Assimilables

BTA 03 2012 6 %	85	85 510	89 277	0,20%
BTA 10-2013-6,1 %	65	66 560	67 256	0,15%
BTA 07-2017-6,75%	900	892 880	916 048	2,04%
BTA 03-2019-5,5%	4 175	4 173 700	4 329 859	9,63%
BTA 05-2022-6,9%	25	27 000	27 579	0,06%
BTA 08- 2022-5,6%	2 300	2 190 450	2 237 558	4,97%
Total Bons de trésor		7 436 100	7 667 577	17,05%

Bons du trésor Zéro Coupon

BTZC OCT 2016	2 640	1 477 407	1 853 252	4,12%
Total Bons de trésor Zéro Coupon		1 477 407	1 853 252	4,12%
Total obligations et valeurs assimilées		33 176 285	34 351 497	76,34%

Titres des OPCVM

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	6 109	637 731	636 716	1,42%
SICAV AXIS TRESORERIE	3 021	324 864	323 897	0,72%
Total OPCVM		962 595	960 613	2,14%
Total		34 138 880	35 312 110	78,48%

Les entrées en portefeuilles titres au cours de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>
Obligations	8 929 302
Bons du trésor assimilables	15 110 812
	<u>24 040 114</u>

Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2011 se détaillent comme suit :

	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Intérêts courus nets</u>	<u>Prix de Cession</u>	<u>Plus ou moins values réalisées</u>
Obligations	3 769 424	1 707	3 772 167	1036
Bons du trésor assimilables	18 436 203	536 765	18 926 078	<46 890>
	<u>22 205 627</u>	<u>538 472</u>	<u>22 698 245</u>	<u><45 854></u>

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
<u>Certificats de dépôt</u>				
AMEN BANK au 05/02/2012	1 000 000	992 334	997 019	2,22%
Total émetteur AMEN BANK	1 000 000	992 334	997 019	2,22%
Total Certificats de dépôt	1 000 000	992 334	997 019	2,22%
<u>Billets de trésorerie</u>				
<u>Billets de trésorerie précomptés</u>				
TUNISIE FACTORING au 19/01/2012	2 000 000	1 990 457	1 996 565	4,44%
TUNISIE FACTORING au 13/02/2012	1 500 000	1 491 737	1 494 078	3,32%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	3 500 000	3 482 194	3 490 643	7,76%
Total billets de trésorerie	3 500 000	3 482 194	3 490 643	7,76%
<u>Bons de trésor à court terme</u>				
BTC 52 semaines 27/03/2012	500 000	486 854	490 920	1,09%
Total bons de trésor à court terme	500 000	486 854	490 920	1,09%
Total		4 961 382	4 978 582	11,07%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	2 839 157	3 280 713
Compte à terme Amen bank Pasteur	1 500 000	1 500 000
Liquidation émissions/rachats	137 615	130 639
Amen Bank Pasteur	119 328	85 379
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	68 015	90 541
Amen Bank Med V	22 753	433 777
Coupon à recevoir	21 176	-
Produits à Recevoir	-	-
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<13 603 >	<18 108 >
Achat souscription à régler	-	-
	4 694 441	5 502 941

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 correspond au montant à payer à la société TUNISIE VALEURS au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2011.

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2011 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2011

Montant	44 221 845
Nombre de titres	436 657
Nombre d'actionnaires	201

Souscriptions réalisées

Montant	53 319 040
Nombre de titres	526 487
Nombre d'actionnaires entrants	45

Rachats effectués

Montant	54 129 027
Nombre de titres	534 485
Nombre d'actionnaires sortants	34

Autres mouvements

Différences d'estimation (+/-)	95 145
Plus ou moins-value réalisée	<45 854 >
Frais de négociation	< 325 >
Régularisations des sommes non distribuables	3 116
Résultat antérieur incorporé au capital	299 (i)

Capital au 31 décembre 2011

Montant	43 464 239
Nombre de titres	428 659
Nombre d'actionnaires	212
Taux de rendement	3,24% (ii)

(i) L'assemblée générale ordinaire du 20 mai 2011 a décidé d'intégrer le reliquat non distribuable provenant des arrondis au capital social.

(ii) Le calcul du taux de rendement a été effectué en tenant compte d'un dividende distribué en 2011 de 3,497 DT par action.

3.6 Sommes distribuables :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Résultat d'exploitation	1 410 271	1 408 349
Régularisations du résultat d'exploitation	<6 550 >	118 933
	<u>1 403 721</u>	<u>1 527 282</u>

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4.1 Dividendes :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Dividende UNIVERS OBLIGATION SICAV	23 886	24 025
Dividende SICAV AXIS TRESORE	9 973	11 574
	<u>33 859</u>	<u>35 599</u>

4.2 Revenus des obligations et valeurs assimilées :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Intérêts sur obligations	994 232	821 701
Intérêts sur BTA	446 714	591 111
Intérêts sur BTZC	96 068	90 036
	<u>1 537 014</u>	<u>1 502 848</u>

4.3 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Intérêts sur dépôt à vue	100 873	127 398
Intérêts sur billets	113 806	145 226
Intérêts sur certificats	99 794	48 573
Intérêts sur BTC	23 196	13 866
	<u>337 669</u>	<u>335 063</u>

4.4 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2011 à 449 014 DT et correspond à la rémunération du gestionnaire.

4.5 Autres charges :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2011 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Redevance CMF	44 902	41 983
TCL	4 839	4 964
Autres Retenues	669	-
	<u>50 410</u>	<u>46 947</u>

5 – AUTRES INFORMATIONS**5-1 Données par action et ratios de gestion des placements :**

<u>Données par action</u>	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Revenus des placements	4,455	4,294	4,859
Charges de gestion des placements	<1,047 >	<0,961 >	<1,060 >
Revenus net des placements	3,408	3,333	3,799
Autres produits	-	-	-
Autres charges	<0,118 >	<0,108 >	<0,106 >
Résultat d'exploitation (1)	3,290	3,225	3,693
Régularisation du résultat d'exploitation	<0,015 >	0,272	<0,063 >
Sommes distribuables de l'exercice	3,275	3,497	3,630
Variation des plus (ou moins) values potentielles	0,222	<0,076 >	<0,062 >
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	<0,107 >	0,296	0,634
Frais de négociation	<0,001 >		
Plus (ou moins) values sur titres (2)	0,114	0,220	0,572
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	3,404	3,445	4,265
Résultat non distribuable de l'exercice	0,114	0,220	0,572
Régularisation du résultat non distribuable	0,008	0,033	0,016
Sommes non distribuables de l'exercice	0,122	0,253	0,588
Distribution de dividende	<3,497 >	<3,629 >	<3,797 >
Valeur liquidative	104,671	104,771	104,650
<u>Ratios de gestion des placements</u>			
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,00%	0,92 %	1,01 %
Autres charges / actif net moyen	0,11%	0,10 %	0,10 %
Résultat distribuable / actif net moyen	3,13%	3,34 %	3,47 %

5-2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire :

La gestion de la société SICAV ENTREPRISE est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'AMEN BANK assure les fonctions de dépositaire pour la société SICAV ENTREPRISE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société,
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrant et le règlement des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'AMEN BANK perçoit une rémunération annuelle calculée sur la base de l'actif net et prise en charge par TUNISIE VALEURS.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES- EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011.

En exécution de la mission qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du Code des Organismes de Placement Collectif, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- L'audit des états financiers de la société SICAV ENTREPRISE SA, tel qu'ils sont joints au présent rapport, faisant apparaître un total actif de 44 985 133 DT, un actif net de 44 867 960 DT pour 428 659 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 104,671 DT.

- les autres obligations légales et réglementaires.

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société SICAV ENTREPRISE SA, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers conformément à la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société SICAV ENTREPRISE SA au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

II. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2011.

2- Les dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières ne sont pas entièrement respectées.

3- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et

sur la base de nos travaux effectués conformément aux Normes Internationales d'Audit, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

Le commissaire aux comptes :

Mourad FRADI

Tunis, le 11 avril 2012

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES- EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2011.

En application des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration ne nous a informés d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice 2011. Par ailleurs, nos investigations ont relevé l'existence des conventions suivantes qui rentrent dans le cadre des articles précités :

✓ La société SICAV ENTREPRISE SA a souscrit à des obligations émises par la société TUNISIE LEASING. Le montant des intérêts nets perçus au titre de 2011 et comptabilisés par la société s'élève à 9 226 DT.

2- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

✓ La gestion de la société SICAV ENTREPRISE SA est confiée à TUNISIE VALEURS ; celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% TTC calculée sur la base de l'actif net quotidien qui s'élève, au titre de l'exercice 2011, à 449 014 DT.

3- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

Votre conseil d'administration ne nous a pas informé de l'existence d'obligations ou d'engagements envers les dirigeants.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Le commissaire aux comptes :
Mourad FRADI
Tunis, le 11 avril 2012

TUNISIE SICAV

TUNISIE SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 18 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes DELTA CONSULT représenté par M. Karim DEROUICHE.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	<u>378 064 869</u>	<u>356 139 735</u>
Obligations et valeurs assimilées		364 364 303	339 705 697
Titres des Organismes de Placement Collectif		13 700 566	16 434 038
Placements monétaires et disponibilités		<u>104 739 808</u>	<u>101 762 414</u>
Placements monétaires	7	103 756 264	101 325 265
Disponibilités		983 544	437 149
Créances d'exploitation	12	<u>1 591 756</u>	<u>771 730</u>
TOTAL ACTIF		<u>484 396 433</u>	<u>458 673 879</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	1 242 846	1 166 767
Autres créditeurs divers	9	275 301	258 131
TOTAL PASSIF		<u>1 518 147</u>	<u>1 424 898</u>
ACTIF NET			
Capital	13	468 055 231	443 095 475
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		14 823 055	14 153 505
ACTIF NET		<u>482 878 286</u>	<u>457 248 981</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>484 396 433</u>	<u>458 673 879</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	31 Décembre	
		<u>2011</u>	<u>2010</u>
Revenus du portefeuille-titres	5	17 270 186	15 598 022
Revenus des obligations et valeurs assimilées		16 675 321	15 022 649
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		594 865	575 373
Revenus des placements monétaires	6	3 856 560	3 591 548
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		21 126 746	19 189 570
Charges de gestion des placements	10	(5 660 948)	(5 110 732)
REVENU NET DES PLACEMENTS		15 465 798	14 078 838
Autres produits		17 770	30 364
Autres charges	11	(545 198)	(492 347)
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 938 370	13 616 855
Régularisation du résultat d'exploitation		(115 315)	536 651
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		14 823 055	14 153 505
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		115 315	(536 651)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	4	2 626 997	(884 437)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	4	(3 214 442)	2 605 050
RESULTAT DE L'EXERCICE		<u>14 350 925</u>	<u>15 337 468</u>

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	31 Décembre	
	<u>2011</u>	<u>2010</u>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>14 350 925</u>	<u>15 337 468</u>
Résultat d'exploitation	14 938 370	13 616 855
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 626 997	(884 437)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(3 214 442)	2 605 050
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>11 278 380</u>	<u>57 911 979</u>
Souscriptions		
- Capital	456 860 569	734 163 460
- Régularisation des sommes non distribuables	9 916 490	19 089 508
- Régularisation des sommes distribuables	14 118 103	20 595 201
Rachats		
- Capital	(445 826 469)	(678 678 226)
- Régularisation des sommes non distribuables	(9 556 894)	(17 199 414)
- Régularisation des sommes distribuables	(14 233 419)	(20 058 550)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>25 629 305</u>	<u>73 249 447</u>
ACTIF NET		
En début de période	457 248 981	383 999 534
En fin de période	482 878 286	457 248 981
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	3 377 959	2 939 215
En fin de période	3 462 078	3 377 959
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>139,476</u>	<u>135,363</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>3,04%</u>	<u>3,61%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

TUNISIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, TUNISIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à la valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 378.064.869 et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/12/2011	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		355 303 545	364 364 303	75,46%
Obligations des sociétés		122 788 884	125 176 645	25,92%
AB SUBORDONNE 08 A	22 000	1 760 000	1 816 262	0,38%
AB SUBORDONNE 08 B	15 000	1 275 000	1 318 893	0,27%
AIL 2007	10 000	200 000	200 451	0,04%
AIL 2008	7 000	280 000	283 700	0,06%
AIL 2009/1	3 000	180 000	188 001	0,04%
AIL 2010/1	13 000	1 040 000	1 071 984	0,22%
AIL 2011/1	20 000	2 000 000	2 062 339	0,43%
AMEN BANK 2001	30 000	300 000	308 567	0,06%

AMEN BANK 2006	34 000	2 040 000	2 116 696	0,44%
AMEN BANK SUB 2010	88 000	8 213 040	8 305 996	1,72%
AMEN BANK SUB 2011-1	26 000	2 600 000	2 633 627	0,55%
AMEN BANK SUB.2009 A	52 850	4 579 981	4 630 722	0,96%
AMEN BANK SUB.2009 B	4 000	346 640	349 515	0,07%
ATB 2007/1 A	8 000	480 000	490 620	0,10%
ATB 2007/1 D	8 000	672 000	690 924	0,14%
ATB SUB 09 TR.A L.A2	20 000	2 000 000	2 045 348	0,42%
ATB SUB 09 TR.B L.B2	20 000	2 000 000	2 058 291	0,43%
ATL 2006/1	25 000	1 000 000	1 028 415	0,21%
ATL 2007/1	13 000	260 000	264 544	0,05%
ATL 2008/1	32 000	1 280 000	1 319 281	0,27%
ATL 2009	20 000	1 200 000	1 234 767	0,26%
ATL 2009/3	30 000	1 800 000	1 800 403	0,37%
ATL 2010/1	70 000	5 600 000	5 693 180	1,18%
ATL 2010/2 TV	24 000	2 400 000	2 400 441	0,50%
ATL 2011 TF	10 000	1 000 000	1 000 411	0,21%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 020 197	0,21%
ATTIJARI BANK 2010	20 000	2 000 000	2 073 607	0,43%
BH 2009	75 000	7 500 000	7 500 869	1,55%
BH SUBORDONNE 2007	10 000	600 000	601 430	0,12%
BNA SUBORDONNE 2009	20 000	1 733 200	1 788 235	0,37%
BTE 2009	24 600	1 968 000	1 992 390	0,41%
BTE 2010 B	25 900	2 460 500	2 493 853	0,52%
BTE 2011 B	5 000	500 000	500 411	0,10%
BTK 2009 CAT.C	15 000	1 399 950	1 445 746	0,30%
BTK 2009 CAT.D	8 500	807 500	839 493	0,17%
CHO 2009	6 000	600 000	602 369	0,12%
CIL 2005/1	10 000	200 000	202 417	0,04%
CIL 2007/1	5 000	200 000	210 115	0,04%
CIL 2007/2	10 000	400 000	417 837	0,09%
CIL 2008/1	20 000	800 000	814 208	0,17%
CIL 2009/1	12 000	720 000	734 282	0,15%
CIL 2009/2	15 000	900 000	911 420	0,19%
CIL 2009/3	17 000	1 360 000	1 412 738	0,29%
CIL 2010/1	50 000	4 000 000	4 071 148	0,84%
CIL 2010/2	25 300	2 024 000	2 038 030	0,42%
CIL 2011/1 TF	12 000	1 200 000	1 246 290	0,26%
CIL 2011/1 TV	6 000	600 000	620 242	0,13%
CIL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 055 775	0,22%
HANNIBAL LEAS.2010/1	5 000	400 000	409 043	0,08%
HANNIBAL LEAS.2010/2	10 000	800 000	803 431	0,17%
HANNIBAL LEASE	8 000	320 000	331 293	0,07%
MEUBLATEX 2008	2 000	200 000	202 974	0,04%
STB 2008/1	11 250	914 063	938 755	0,19%
STB 2008/2	27 000	2 362 500	2 469 204	0,51%
STB 2010/1	50 000	4 666 500	4 820 046	1,00%
TL 2007/1	12 000	240 000	240 170	0,05%
TL 2007/2	14 400	576 000	603 736	0,13%
TL 2008/1	12 000	480 000	492 616	0,10%
TL 2008/2	19 000	760 000	763 779	0,16%
TL 2008/3	12 000	720 000	754 773	0,16%
TL 2009/1	13 300	798 000	832 580	0,17%
TL 2009/2	18 000	1 440 000	1 484 845	0,31%
TL 2010/1	19 000	1 520 000	1 556 438	0,32%
TL 2010/2	22 000	1 760 000	1 769 305	0,37%

TL 2011/1 F	24 600	2 460 000	2 523 382	0,52%
TL 2011/2 F	26 500	2 650 000	2 672 057	0,55%
TL 2011/3 F	30 000	3 000 000	3 004 231	0,62%
TL SUB 2010 TV	10 000	1 000 000	1 034 519	0,21%
TL SUBORDONNE 2007	27 100	542 000	554 771	0,11%
TL SUBORDONNE 2009	19 000	1 140 000	1 153 797	0,24%
TL SUBORDONNE 2010	6 000	600 000	623 012	0,13%
UIB 2009/1 TR A	20 000	1 600 000	1 630 846	0,34%
UIB 2009/1 TR B	30 000	2 600 010	2 652 518	0,55%
UIB 2009/1 TR C	50 000	4 500 000	4 596 669	0,95%
UIB 2011/1 TR B	30 000	3 000 000	3 052 879	0,63%
UIB 2011/2	24 000	2 400 000	2 404 963	0,50%
UNIFACTOR 2008	4 000	160 000	166 661	0,03%
UNIFACTOR 2010 TV	5 000	500 000	518 427	0,11%
UTL 2004	10 000	200 000	208 446	0,04%

Note 4: Portefeuille titres (suite)

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/12/2011	% actif net
Bons du trésor assimilables		221 314 888	226 363 815	46,88%
BTA 03-2012-6%	35 454	36 153 825	36 996 281	7,66%
BTA 10 2013-6,1%	59 779	60 816 810	60 962 727	12,62%
BTA 04-2014-7,5%	14 200	15 260 488	15 701 543	3,25%
BTA 02-2015-7%	25 847	27 078 420	28 090 428	5,82%
BTA 03-2016-5,25%	24 132	23 887 826	24 751 331	5,13%
BTA 07 2017-6,75%	3 450	3 688 050	3 738 556	0,77%
BTA 10 2018-5,5%	1 000	968 900	980 563	0,20%
BTA 05-2022-6,9%	500	530 000	545 675	0,11%
BTA 08-2022-5,6%	18 873	17 988 141	18 356 377	3,80%
BTA 03-2019-5,5%	35 000	34 942 428	36 240 334	7,51%
Bons du trésor zéro coupon		11 199 773	12 823 843	2,66%
BTZC OCT 2016	3 800	2 321 800	2 722 152	0,56%
BTZC OCT 2016	2 050	1 080 350	1 417 293	0,29%
BTZC OCT 2016	5 000	3 052 500	3 579 811	0,74%
BTZC OCT 2016	4 000	2 916 000	3 005 517	0,62%
BTZC OCT 2016	1 380	1 023 408	1 056 870	0,22%
BTZC OCT 2016	550	290 675	380 860	0,08%
BTZC OCT 2016	960	515 040	661 340	0,14%
Titres des Organismes de Placement Collectif		13 361 730	13 700 566	2,84%
Parts des Fonds Commun de Créances BIAT CREDIMMO 1		2 047 962	2 057 156	0,43%
FCC BIAT CREDIM 2 P1	500	47 962	48 148	0,01%
FCC BIAT CREDIM 2 P2	1 000	1 000 000	1 004 399	0,21%
FCC BIAT CREDIMMO 1	1 000	1 000 000	1 004 608	0,21%

Titres d'OPCVM			10 713 768	10 870 307	2,25%
<u>Actions SICAV</u>					
GO SICAV					
FIDELITY SICAV	7 959	809 559	816 259	0,17%	
SICAV AXIS TRESORERI	24 787	2 555 546	2 624 200	0,54%	
SANADETT SICAV	7 619	793 590	816 871	0,17%	
UNIVERS OBLIG. SICAV	15 278	1 622 059	1 645 517	0,34%	
MILLENIUM OBLI SICAV	18 915	1 977 780	1 971 435	0,41%	
SICAV ENTREPRISE	5 088	529 574	536 967	0,11%	
MAXULA INVEST.SICAV	14 563	1 499 945	1 524 018	0,32%	
MAXULA PLACEM.SICAV	8 021	825 351	832 195	0,17%	
	1 000	100 364	102 845	0,02%	
<u>Parts des Fonds Commun de Placements</u>			600 000	773 103	0,16%
FCP CAP.ET GARANTIE					
	600	600 000,000	773 103	0,16%	
TOTAL					
Pourcentage par rapport au total des actifs			368 665 275	378 064 869	78,29%
					78,05%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	Coût d'acquisition	Intérêts courus	Plus (moins) values latentes	Valeur au 31décembre	Plus (moins) values réalisées
Soldes au 31 décembre 2010	349 404 495	10 660 192	(3 924 953)	356 139 735	
* Acquisitions de l'exercice					
Obligations des sociétés	26 616 945			26 616 945	
Bons du trésor assimilables (BTA)	132 571 323			132 571 323	
Bons du trésor Zéro Coupon	3 939 408			3 939 408	
Titres SICAV	1 729 945			1 729 945	
* Remboursements et cessions de l'exercice					
Annuités et cessions des obligations des sociétés	(19 705 197)			(19 705 197)	(756)
Décomptabilisation titres "BATAM"	(2 766 023)			(2 766 023)	(2 766 023)
Cessions des bons du trésor assimilables (BTA)	(116 652 477)			(116 652 477)	(585 469)
Annuités bons du trésor Zéro Coupon	(2 108 000)			(2 108 000)	111 500
Part des fonds communs de créances	(95 887)			(95 887)	
Titres SICAV	(4 269 257)			(4 269 257)	26 306
* Variation des plus ou moins values portefeuilles titres					
			2 626 997	2 626 997	
* Variations des intérêts courus					
		37 357		37 357	
Soldes au 31 décembre 2011	368 665 275	10 697 549	(1 297 956)	378 064 869	(3 214 442)

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent à la clôture de l'exercice D : 17.270.186 contre D : 15.598.022 en 2010, et se détaillent comme suit :

	2011	2010
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	5 312 412	4 578 420
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTNB, BTA, BTZC)	11 362 909	10 444 229
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>		
<i>Revenus des titres OPCVM</i>		
- Dividendes	506 797	478 577
<i>Revenus des parts de fonds communs de créances</i>		
- intérêts	88 068	96 796
TOTAL	17 270 186	15 598 022

Note 6 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2011 à D : 3.856.560 contre D : 3.591.548 au 31.12.2010, et se détaille ainsi :

	2011	2010
Intérêts des billets de trésorerie précomptés	1 517 577	943 769
Intérêts des billets de trésorerie post comptés	-	20 740
Intérêts des certificats de dépôt	1 101 194	480 733
Intérêts des dépôts à vue	196 990	415 425
Intérêts des dépôts à terme	473 100	1 469 164
Intérêts des bons de trésor à court terme	567 699	261 717
TOTAL	3 856 560	3 591 548

Note 7: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 103.756.264 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/12/2011</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		17 092 862	17 167 441	3,56%
AMEN BANK SIEGE		1 958 048	1 960 285	0,41%
AB HAMMAM SOUSSE		1 135 365	1 138 093	0,24%
AMEN BANK NABEUL		939	940	0,00%
AMEN BANK PASTEUR		13 143 271	13 211 615	2,74%
AMEN BANK SOUSSE		133 883	134 396	0,03%
AMEN BANK SFAX		49 854	50 058	0,01%
AMEN BANK CHARGUIA2		671 502	672 054	0,14%
Dépôt à terme		10 710 000	11 048 874	2,29%

AMEN BANK SIEGE		3 000 000	3 106 323	0,64%
AMEN BANK NABEUL		1 150 000	1 190 757	0,25%
AMEN BANK SFAX		560 000	579 847	0,12%
AMEN BANK PASTEUR		6 000 000	6 171 947	1,28%
Certificat de dépôt	16 000 000	15 626 602	15 856 423	3,28%
AMEN BANK au 01/01/2012 à 5,25 % pour 370 jours	1 000 000	959 043,000	1 000 000,000	0,21%
AMEN BANK au 15/06/2012 à 5,45 % pour 360 jours	3 000 000	2 875 960,000	2 942 804,000	0,61%
BTKD au 30/01/2012 à 5,15 % pour 180 jours	1 000 000	979 917,000	996 764,000	0,21%
BTKD au 06/02/2012 à 5,15 % pour 180 jours	1 000 000	979 917,000	995 983,000	0,21%
BTKD au 01/02/2012 à 5,2 % pour 170 jours	2 000 000	1 961 653,000	1 993 007,000	0,41%
BTKD au 06/08/2012 à 5,25 % pour 350 jours	2 000 000	1 922 299,000	1 951 604,000	0,40%
AMEN BANK au 15/01/2012 à 4 % pour 90 jours	2 000 000	1 984 159,000	1 997 536,000	0,41%
AMEN BANK au 06/03/2012 à 3,97 % pour 120 jours	2 000 000	1 979 103,000	1 988 681,000	0,41%
BTKD au 28/02/2012 à 3,9 % pour 90 jours	2 000 000	1 984 551,000	1 990 044,000	0,41%
Bons de trésor à court terme	19 930	19 021 442	19 570 882	4,05%
BTC 52 28/02/2012	1 930	1 844 227,000	1 901 266,000	0,39%
BTC 52 27/03/2012	3 000	2 861 686,000	2 945 746,000	0,61%
BTC 52 27/03/2012	5 000	4 768 539,000	4 909 202,000	1,02%
BTC 52 27/03/2012	5 000	4 772 708,000	4 910 035,000	1,02%
BTC 52 27/03/2012	3 000	2 863 348,000	2 945 910,000	0,61%
BTC 52 24/04/2012	2 000	1 910 934,000	1 958 723,000	0,41%
Billets de trésorerie pré - comptés	40 500 000	39 781 101	40 112 644	8,31%
TL au 30/07/2012 à 5,3 % pour 360 jours	4 000 000	3 838 936	3 905 599	0,81%
TL au 13/07/2012 à 5,3 % pour 340 jours	3 000 000	2 885 593	2 934 721	0,61%
TL au 06/02/2012 à 5,2 % pour 180 jours	2 000 000	1 959 454	1 991 891	0,41%
TL au 28/02/2012 à 5,2 % pour 190 jours	2 500 000	2 446 577	2 483 692	0,51%
TL au 26/09/2012 à 4,5 % pour 350 jours	3 000 000	2 899 401	2 922 683	0,61%
TL au 17/01/2012 à 4,24 % pour 90 jours	1 500 000	1 487 413	1 497 762	0,31%
TL au 19/01/2012 à 4,24 % pour 80 jours	2 000 000	1 985 065	1 996 640	0,41%
TL au 01/02/2012 à 4,32 % pour 90 jours	2 000 000	1 982 905	1 994 112	0,41%
TL au 09/02/2012 à 4,32 % pour 80 jours	3 000 000	2 977 179	2 988 875	0,62%
Total émetteur TL	23 000 000	22 462 523	22 715 975	4,70%
TUNISIE FACTORING au 12/01/2012 à 4,32 % pour 50 jours	5 000 000	4 976 143	4 994 751	1,03%
TUNISIE FACTORING au 09/01/2012 à 4,32 % pour 60 jours	1 500 000	1 491 422	1 498 856	0,31%
TUNISIE FACTORING au 07/02/2012 à 4,16 % pour 60 jours	1 000 000	994 492	996 603	0,21%
TUNISIE FACTORING au 02/02/2012 à 4,16 % pour 50 jours	2 000 000	1 990 809	1 994 118	0,41%
TUNISIE FACTORING au 14/02/2012 à 4,16 % pour 60 jours	1 000 000	994 492	995 960	0,21%
TUNISIE FACTORING au 18/01/2012 à 4,06 % pour 20 jours	2 000 000	1 996 399	1 996 939	0,41%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	12 500 000	12 443 757	12 477 227	2,58%
CIL au 27/02/2012 à 4,65 % pour 90 jours	1 000 000	990 807	994 177	0,21%
CIL au 20/02/2012 à 5,35 % pour 180 jours	2 000 000	1 958 315	1 988 421	0,41%
CIL au 02/11/2012 à 4,87 % pour 360 jours	2 000 000	1 925 699	1 936 844	0,40%
Total émetteur CIL	5 000 000	4 874 821	4 919 442	1,02%
Total général		102 232 007	103 756 264	21,49%
Pourcentage par rapport au total des actifs				21,42%

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2011 à D : 1.242.846 contre D : 1.166.767 au 31.12.2010 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 Octobre au 31 Décembre 2011, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Montant HT	1 239 129	1 163 277
TVA	223 043	209 390
Total TTC	<u>1 462 172</u>	<u>1 372 667</u>
Retenue à la source	219 326	205 900
Net à payer	<u>1 242 846</u>	<u>1 166 767</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2011 à D : 275.301 contre D : 258.131 au 31.12.2010, et se détaille ainsi:

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Redevance CMF	41 439	39 322
Retenues à la source sur commissions	219 326	205 900
TCL à payer	5 164	5 004
Autres	9 372	7 905
Total	<u>275 301</u>	<u>258 131</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève au 31.12.2011 à D : 5.660.948 contre D : 5.110.732 au 31.12.2010 et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de l'exercice 2011 à D : 545.198 contre D : 492.347 pour l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Redevance CMF	479 742	433 113
TCL	61 985	53 155
Autres	3 471	6 079
Total	<u>545 198</u>	<u>492 347</u>

Note 12 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 31 Décembre 2011 un solde de D : 1.591.756 contre D : 771.730 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Décembre	1 218 148	667 827
Vente obligations à recevoir	373 568	103 886
Autres	40	17
Total	<u>1 591 756</u>	<u>771 730</u>

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2010

Montant	443 095 475
Nombre de titres	3 377 959
Nombre d'actionnaires	12 594

Souscriptions réalisées

Montant	456 860 569
Nombre de titres émis	3 482 896
Nombre d'actionnaires nouveaux	3 549

Rachats effectués

Montant	(445 826 469)
Nombre de titres rachetés	(3 398 777)
Nombre d'actionnaires sortants	(4 283)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 626 997
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	(3 214 442)
Régularisation des sommes non distribuables	7 141
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	14 153 505
Régularisation des résultats incorporés au capital	352 455

Capital au 31-12-2011

Montant	468 055 231
Nombre de titres	3 462 078
Nombre d'actionnaires	11 860

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 Mai 2011

Note 14 : Autres informations**14.1. Données par action et ratios pertinents**

<u>Données par action</u>	2011	2010	2009	2008	2007
Revenus des placements	6,102	5,681	5,622	5,617	5,663
Charges de gestion des placements	(1,635)	(1,513)	(1,464)	(1,322)	(1,139)
Revenus net des placements	4,467	4,168	4,158	4,295	4,524
Autres produits	0,005	0,009	0,007	0,009	0,011
Autres charges	(0,157)	(0,146)	(0,125)	(0,119)	(0,116)
Résultat d'exploitation (1)	4,315	4,031	4,040	4,186	4,419
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,033)	0,159	0,143	0,255	0,198
Sommes distribuables de l'exercice	4,282	4,190	4,183	4,441	4,617
Variation des plus (ou moins) values potentielles	0,759	(0,262)	(0,015)	0,049	(0,322)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(0,928)	0,771	0,859	0,029	0,044

Plus (ou moins) values sur titres (2)	(0,170)	0,509	0,843	0,078	(0,278)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	4,145	4,540	4,883	4,264	4,141
Résultat non distribuable de l'exercice	(0,170)	0,509	0,843	0,078	(0,278)
Régularisation du résultat non distribuable	0,002	0,016	0,048	(0,003)	(0,016)
Sommes non distribuables de l'exercice	(0,168)	0,526	0,892	0,075	(0,294)
Valeur liquidative	139,476	135,363	130,647	125,572	121,056
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	1,19%	1,14%	1,14%	1,07%	0,96%
Autres charges / actif net moyen	0,11%	0,11%	0,10%	0,10%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,12%	3,15%	3,27%	3,60%	3,88%

Note 14 : Autres informations**14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**

La gestion de la "TUNISIE SICAV" est confiée à la société "TUNISIE VALEURS". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1% hors taxe l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La société "AMEN BANK" , assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres, sa rémunération est supportée par le gestionnaire.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 25 Mars 2011, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «TUNISIE SICAV » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 484.396.433, un actif net D : 482.878.286 et un bénéfice de D : 14.350.925, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers de la Société «TUNISIE SICAV», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4- En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

5- En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1er) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 4 Avril 2012

Le commissaire aux comptes :

DELTA CONSULT

Karim DEROUICHE

Rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons pas relevé, au cours de nos investigations, d'opérations entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 4 Avril 2012

Le commissaire aux comptes :

DELTA CONSULT

Karim DEROUICHE

SICAV PLUS

SICAV PLUS publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 18 mai 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes DELTA CONSULT représenté par M. Karim DEROUICHE.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	Note	31/12/2011	31/12/2010
Portefeuille-titres	4	<u>2 746 593</u>	<u>1 916 321</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		65	63
Obligations et valeurs assimilées		2 646 067	1 815 637
Tires des Organismes de Placement Collectif		100 461	100 621
Placements monétaires et disponibilités		<u>883 916</u>	<u>448 541</u>
Placements monétaires	6	870 574	444 809
Disponibilités		13 342	3 732
Créances d'exploitation	12	<u>31 553</u>	<u>180 194</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>3 662 062</u></u>	<u><u>2 545 056</u></u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	7 575	5 289
Autres créditeurs divers	9	1 676	1 176
TOTAL PASSIF		<u>9 251</u>	<u>6 465</u>
ACTIF NET			
Capital	13	3 533 115	2 450 827
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		119 696	87 764
ACTIF NET		<u>3 652 811</u>	<u>2 538 591</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>3 662 062</u></u>	<u><u>2 545 056</u></u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinar tunisien)

		31 Décembre	
		2011	2010
Revenus du portefeuille-titres	5	109 632	88 242
Revenus des actions et valeurs assimilées		3	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées		104 708	83 702
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		4 921	4 537
Revenus des placements monétaires	7	14 917	11 259
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		124 549	99 501
Charges de gestion des placements	10	(28 512)	(21 609)
REVENU NET DES PLACEMENTS		96 037	77 892
Autres produits		1 770	294
Autres charges	11	(3 759)	(2 482)
RESULTAT D'EXPLOITATION		94 048	75 704
Régularisation du résultat d'exploitation		25 648	12 060
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		119 696	87 764
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(25 648)	(12 060)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 681	(4 089)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		(4 827)	6 303
RESULTAT DE LA PERIODE		90 902	77 918

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	31 Décembre	
	2011	2010
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>90 902</u>	<u>77 918</u>
Résultat d'exploitation	94 048	75 704
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 681	(4 089)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(4 827)	6 303
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>1 023 318</u>	<u>543 906</u>
Souscriptions		
- Capital	2 978 297	3 875 599
- Régularisation des sommes non distribuables	75 541	110 272
- Régularisation des sommes distribuables	96 845	140 472
Rachats		
- Capital	(2 014 369)	(3 363 992)
- Régularisation des sommes non distribuables	(41 799)	(90 033)
- Régularisation des sommes distribuables	(71 197)	(128 412)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>1 114 220</u>	<u>621 824</u>
ACTIF NET		
En début de période	2 538 591	1 916 767
En fin de période	3 652 811	2 538 591
NOMBRE D'ACTIONS		
En début de période	56 658	44 368
En fin de période	78 942	56 658
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>46,272</u>	<u>44,806</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>3,27%</u>	<u>3,71%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2011 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011, à D : 2.746.593 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		39	65	0,00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		39	65	0,00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	39	65	0,00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		2 598 577	2 646 067	72,44%
Obligations des sociétés		635 000	646 166	17,69%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	12 000	12 275	0,34%
AMEN BANK 2006	1 000	60 000	62 256	1,70%
BTE 2010 CB	600	57 000	57 773	1,58%
CIL 2010/2	700	56 000	56 388	1,54%
ATL 2010/ 2 TV	1 000	100 000	100 018	2,74%
CIL 2011/1 TF	1 000	100 000	103 858	2,84%
TUNISIE LEASING 2011/1 F	1 000	100 000	102 576	2,81%
UIB 2011/1 TR B	500	50 000	50 881	1,39%
TUNISIE LEASING 2011/3 F	1 000	100 000	100 141	2,74%
Bons du Trésor Assimilables		1 963 577	1 999 901	54,75%
BTA 10 2013 6.10%	559	570 606	575 352	15,75%
BTA 04 2014 7.50%	257	269 229	271 521	7,43%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	459 640	12,58%
BTA 02 2015 7,00%	10	10 370	10 677	0,29%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 394	0,70%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	50 592	1,39%
BTA 03 2019 5.5%	225	223 200	231 369	6,33%
BTA 08 2022 5.6%	230	220 400	224 626	6,15%
BTA 03 2016 5.25%	150	144 900	150 730	4,13%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 461	2,75%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 461	2,75%
Total		2 698 616	2 746 593	75,19%
Pourcentage par rapport au total des actifs				75,00%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuilles-titres" sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>Valeurs latentes</u>	<u>Valeur au</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2010	1 877 258	57 207	(18 141)	1 916 321	
<u>* Acquisitions de l'exercice</u>					
BTA	1 145 726			1 145 726	
Obligations	430 560			430 560	
<u>* Cessions et remboursements de l'exercice</u>					
Obligations	(143 560)			(143 560)	(80)
BTA	(611 363)			(611 363)	(4 749)
Actions DA	(5)			(5)	2
<u>* Variation des plus ou moins values portefeuilles titres</u>			1 681	1 681	
<u>* Variations des intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées</u>			7 235	7 235	
<u>* Ajustement arrondi</u>				(2)	
Soldes au 31 décembre 2011	2 698 616	64 442	(16 460)	2 746 593	(4 827)

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent à la clôture de l'exercice D : 109.632 contre D : 88.242 au 31 Décembre 2010, et se détaillent comme suit :

	2011	2010
<u>Revenus des actions et valeurs assimilées</u>		
- dividendes	3	3
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	21 628	10 995
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	83 080	72 707
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	4 921	4 537
TOTAL	109 632	88 242

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 870.574 contre D : 444.809 au 31.12.2010, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2011	% Actif net
Dépôt à vue		564 882	567 285	15,53%
Amen bank pasteur		564 882	567 285	15,53%
Bons de trésor à court terme	310 000	300 034	303 289	8,30%
BTC 52 au 28/02/2012	70 000	66 889	68 958	1,89%
BTC 52 au 24/04/2012	136 000	133 096	134 108	3,67%
BTC 52 au 27/11/2012	104 000	100 049	100 223	2,74%
Total général		864 916	870 574	23,83%
Pourcentage par rapport au total des actifs				23,77%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2011 à D : 14.917 , contre D : 11.259 à la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit:

	2011	2010
Intérêts des dépôts à vue	7 839	5 535
Intérêts des billets de trésorerie	3 366	-
Intérêts des BTC	3 712	5 724
TOTAL	14 917	11 259

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2011 à D : 7.575 contre D: 5.289 au 31.12.2010 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2011 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
Montant HT	7 553	5 273
TVA	1 359	949
Total TTC	8 912	6 222
Retenue à la source	1 337	933
Net à payer	7 575	5 289

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2011 à D : 1.676 contre D : 1.176 au 31.12.2010, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>
	-	-
Redevance CMF	304	218
Retenues à la source à payer	1 337	933
TCL	32	25
Autres	3	-
	<hr/>	<hr/>
Total	1 676	1 176

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice clos le 31.12.2011 à D : 28.512 contre D : 21.609 pour l'exercice précédent, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de l'exercice clos le 31.12.2011 à D : 3.759 contre D : 2.482 pour l'exercice précédent, et englobe principalement la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2011 à D : 31.553 , il représente exclusivement le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Décembre 2011.

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2010

Montant	2 450 827
Nombre de titres	56 658
Nombre d'actionnaires	737

Souscriptions réalisées

Montant	2 978 297
Nombre de titres émis	68 852
Nombre d'actionnaires nouveaux	194

Rachats effectués

Montant	(2 014 369)
Nombre de titres rachetés	(46 568)
Nombre d'actionnaires sortants	(269)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 681
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	(4 827)
Régularisation des sommes non distribuables	(774)
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	87 764
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	34 516

Capital au 31-12-2011

Montant	3 533 115
Nombre de titres	78 942
Nombre d'actionnaires	662

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 Mai 2011.

Note 14 : Autres informations**14.1. Données par action et ratios pertinents**

<u>Données par action</u>	2011	2010	2009	2008	2007
Revenus des placements	1,578	1,756	2,218	1,959	1,873
Charges de gestion des placements	(0,361)	(0,381)	(0,462)	(0,399)	(0,382)
Revenus net des placements	1,217	1,375	1,757	1,560	1,491
Autres produits	0,022	0,005	0,004	0,004	-
Autres charges	(0,048)	(0,044)	(0,047)	(0,040)	(0,038)
Résultat d'exploitation (1)	1,191	1,336	1,714	1,524	1,470
Régularisation du résultat d'exploitation	0,325	0,213	(0,140)	0,033	0,037
Sommes distribuables de l'exercice	1,516	1,549	1,574	1,557	1,507
Variation des plus values potentielles	0,021	(0,072)	(0,090)	(0,031)	(0,078)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(0,061)	0,111	0,227	0,087	0,045
Plus (ou moins) values sur titres (2)	(0,040)	0,039	0,136	0,056	(0,033)
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	1,152	1,375	1,850	1,580	1,437
Résultat non distribuables de l'exercice	(0,040)	0,039	0,136	0,056	(0,033)
Régularisation du résultat non distribuable	(0,010)	0,016	(0,008)	0,008	(0,001)
Sommes non distribuables de l'exercice	(0,050)	0,055	0,129	0,064	(0,034)
Valeur liquidative	46,272	44,806	43,202	41,499	39,878
Ratios de gestion des placements					
Charges / actif net moyen	0,79%	0,87%	1,09%	0,98%	0,98%
Autres charges / actif net moyen	0,10%	0,10%	0,11%	0,10%	0,10%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,33%	3,52%	3,72%	3,83%	3,85%

14.2. Rémunérations du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de la SICAV PLUS est confiée à la Société "TUNISIE VALEURS". Celle - ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération brute de 1,5% l'an, sur les placements en actions et de 1% l'an sur le reliquat de l'actif net.

La société "AMEN BANK", assure les fonctions de dépositaire de fonds et de titres. Sa rémunération est supportée par le gestionnaire

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 février 2009, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société «SICAV PLUS», pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011 tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.662.062, un actif net D : 3.652.811 et un bénéfice de D : 90.902, ainsi que sur les vérifications des informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS », comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2011, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2011, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

5. En application des dispositions de l'article 266 (alinéa 1^{er}) du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 4 Avril 2012

Le commissaire aux comptes :
DELTA CONSULT
Karim DEROUCHE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

En application des dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'Administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions de ces articles.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 4 Avril 2012

Le commissaire aux comptes :
DELTA CONSULT
Karim DEROUCHE